



ACADÉMIE  
DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'ÉCOLE

# DE LA

Année scolaire  
2021 - 2022

# RÉPUBLIQUE





**ÉDITO**

**CHARLINE AVENEL**

L'école ouvre à nouveau, encore et toujours ! Les 1187 232 élèves qui constituent notre académie vont pouvoir retrouver leurs enseignants et leurs camarades. Cette année encore, nous avons fait le choix fort de mettre en place toutes les conditions pour accueillir nos élèves et leur permettre de bénéficier des meilleurs apprentissages.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons depuis un an et demi, nous devons porter avec fierté notre capacité à nous adapter pour maintenir les écoles ouvertes. Nous devons aussi, et surtout, remercier avec force l'ensemble des personnels mobilisés pour permettre cela.

***« Vacciner, tester, et appliquer un protocole sanitaire strict, c'est ainsi que nous pourrons continuer à porter notre engagement pour nos élèves. »***

En cette rentrée, nous allons mobiliser nos énergies pour proposer la vaccination aux élèves de collège et de lycée, au plus près des territoires. Chaque vaccination compte ! Nous continuerons aussi, à l'école primaire, à déployer des opérations de tests salivaires, pour casser les chaînes de transmission.

Vacciner, tester, et appliquer un protocole sanitaire strict, c'est ainsi que nous pourrons continuer à porter notre engagement pour nos élèves.

Cet engagement, c'est celui que nous portons collectivement pour la réussite de chaque élève, pour l'égalité des chances,

pour les valeurs de la République et au service de nos personnels engagés.

Depuis 2017, notre école s'est transformée : du primaire avec l'apprentissage des fondamentaux jusqu'au lycée avec le nouveau baccalauréat et les Campus d'excellence ; des dédoublements de classes en éducation prioritaire au large déploiement de Devoirs faits en collège ; de l'engagement autour des valeurs de la République à la lutte contre le harcèlement ; du déploiement d'un service numérique de qualité à un renforcement des liens entre l'institution et ses personnels.

L'Éducation nationale, et à notre échelle l'académie de Versailles, se transforme chaque jour pour permettre à nos élèves d'apprendre, de réussir, de rêver et de se construire en futur citoyen.

Cette transformation va se traduire de façon très concrète dans l'académie, dès cette rentrée. Pour l'égalité des chances, avec le nouveau collège de Mantes-la-Jolie, les nouveaux internats d'excellence ou encore le projet objectif Premier emploi. Pour la réussite des élèves, avec l'expérimentation « Motiv'action » et l'ouverture du « Campus Versailles : patrimoine et artisanat d'excellence », avec une centaine de lycées professionnels de l'académie associés. Pour l'éducation artistique et culturelle, avec l'expérimentation, dans notre académie, du déploiement du Pass Culture en collège et lycée, et le renforcement du projet « Un violon dans mon école » dans le Val-d'Oise.

Je souhaite, à chacune et à chacun, une belle rentrée 2021 !

**Charline Avenel,  
Rectrice de l'académie de Versailles**

# LES 10 NOUVEAUTÉS

## DE LA RENTRÉE

Expérimentation du Pass culture – Nouveaux internats d'excellence – Mentorat des nouveaux arrivants – Projet Motiv'Action – Plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes – Nouveau collège de Mantes-la-Jolie – Campus Lesseps – Campus Versailles – Projet Objectif premier emploi – Extension des Territoires numériques éducatifs

# 1.

## LA RÉUSSITE

### DE CHAQUE ÉLÈVE

<b>01</b>	Améliorer le niveau d'apprentissage en début de CP et de CE1	<b>10</b>
<b>02</b>	Proposer aux élèves un nouveau lycée général et technologique	<b>12</b>
<b>03</b>	Transformer la voie professionnelle et créer des Campus d'excellence	<b>14</b>
<b>04</b>	Proposer une offre linguistique riche	<b>16</b>
<b>05</b>	Offrir une éducation artistique et culturelle à l'école	<b>18</b>
<b>06</b>	Renforcer l'éducation au développement durable	<b>20</b>

# 2.

## L'ÉGALITÉ

### DES CHANCES

<b>07</b>	Dédoubler les classes en REP, en grande section, CP et CE1 et les limiter à 24 hors REP	<b>24</b>
<b>08</b>	Offrir un petit déjeuner gratuit à l'école	<b>26</b>
<b>09</b>	Accompagner les collégiens pour faire leurs devoirs	<b>28</b>
<b>10</b>	Offrir une scolarisation inclusive pour tous les élèves	<b>30</b>
<b>11</b>	Renforcer les Cordées de la réussite	<b>32</b>

# 3.

## LES VALEURS

## DE LA RÉPUBLIQUE

12	Conforter les valeurs de la République et la laïcité	36
13	Lutter contre le harcèlement et le cyber harcèlement	38
14	Déployer le Service national universel (SNU) pour les jeunes	40

# 4.

## 100 000 HOMMES

## ET FEMMES ENGAGÉS

15	Accompagner l'arrivée des nouveaux personnels de l'académie	44
16	Transformer la relation aux personnels	46
17	Repenser l'offre de formation des personnels	48
18	Déployer un service numérique de qualité et protecteur	50

## LES CHIFFRES CLES

## DE L'ACADEMIE

# LES 10 NOUVEAUTÉS

## DE LA RENTRÉE

### **LE PASS CULTURE EXPERIMENTÉ DANS L'ACADÉMIE DE VERSAILLES RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE**

À la rentrée, l'académie expérimente le Pass Culture en milieu scolaire pour 6 000 élèves des collèges Tristan de Carrières-sous-Poissy (78), Daguerre de Cormeilles-en-Parisis (95) et les lycées Monnet de La-Queue-Lez-Yvelines (78), Doisneau de Corbeil-Essonnes (91), Mounier de Chatenay-Malabry (92) et Monod d'Enghien-les-Bains (95). De la 4<sup>e</sup> à la terminale, les élèves bénéficieront au total de 200 €, avec une part collective, dédiée à l'éducation artistique et culturelle en classe et une part individuelle à partir du lycée. La plateforme Pass Culture sera articulée à ADAGE, créée en 2016 par l'académie de Versailles et aujourd'hui déployée nationalement.



### **UN NOUVEAU COLLÈGE À MANTES-LA-JOLIE ÉGALITE DES CHANCES**

Grand projet architectural et de transformation de l'école, le nouveau collège de Mantes-la-Jolie, conçu de façon partenariale entre l'académie et le Conseil départemental des Yvelines, verra le jour à la rentrée 2021. Désir d'apprendre, différenciation, inclusion, engagement (avec les « Maisons référentes ») : les lieux favorisent l'expérimentation et les pratiques collaboratives. Le projet éducatif vise à renforcer la cohésion et la solidarité entre équipes éducatives, élèves et parents. Le collège accueillera les différents temps de vie des élèves en abritant également les activités périscolaires et associatives.

### **UN PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**

Afin d'amplifier l'engagement de l'académie dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences, la rectrice de l'académie présentera un plan d'action « Égalité filles-garçons - Lutte contre les violences sexuelles et sexistes et les LGBTphobie » qui s'appliquera dans toute l'académie. Ce plan vise à accompagner et outiller les établissements sur le pilotage de leurs actions en matière de prévention et de lutte contre ces phénomènes. Des formations seront proposées aux personnels (stéréotypes, réseaux sociaux, identification des signaux faibles, transidentité, etc.). Une mallette ressource sera également partagée (« michetomètre », cybersexisme, éducation à la sexualité, etc.), tant avec les personnels qu'avec les élèves pour mieux appréhender ces questions. Le Conseil académique à la vie lycéenne sera partie prenante de ce plan.



### **OUVERTURE DU « CAMPUS VERSAILLES : PATRIMOINE ET ARTISANAT D'EXCELLENCE » RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE**

Le « Campus Versailles, Patrimoine et Artisanat d'excellence » ouvrira ses portes en octobre 2021. Le Pilote, situé dans le Pavillon de tête de la Grande Écurie du château de Versailles, permettra au Campus d'accueillir ses publics au sein de premiers espaces d'expositions, de conférences, de co-working ou encore de Fablab. Le Campus grandira ensuite progressivement jusqu'en 2025 afin de déployer ses trois piliers : (se)former, vivre une expérience et donner à voir. Porté par l'académie de Versailles, le château de Versailles, CY Cergy Paris Université et la Région Ile-de-France, il est construit autour de cinq familles de métiers : patrimoine bâti ; métiers d'art et design ; horticulture ; gastronomie ; accueil & tourisme. Plus de 100 lycées professionnels sont connectés aux filières du Campus.



### **« OBJECTIF PREMIER EMPLOI » POUR 1 000 LYCÉENS PROFESSIONNELS ÉGALITE DES CHANCES**

« Objectif premier emploi » vise à accompagner 1 000 lycéens de la voie professionnelle dans leur future insertion sur le marché du travail. Conçu avec Adecco et la Région Ile-de-France, le projet se déploie dans 17 lycées de l'académie. Ce projet permet aux élèves de découvrir les enjeux qui entourent leur futur métier et de construire leur parcours professionnel. Encadrés par des *coachs* spécialistes en recrutement, les élèves sont également préparés, en petits groupes, aux entretiens d'embauche.

## **UNE EXTENSION À TOUS LES DEPARTEMENTS DES « TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS » PERSONNELS ENGAGÉS**

Depuis la rentrée 2020, le département du Val-d'Oise est l'un des deux départements pilotes du dispositif « Territoires numériques éducatifs » porté par le ministère de l'Éducation nationale avec l'appui du Programme d'Investissement d'Avenir. Cette nouvelle année doit permettre de faire bénéficier les Yvelines, l'Essonne et les Hauts-de-Seine de ces avancées, notamment pour former les équipes éducatives du premier degré au numérique et leur mettre à disposition des ressources pédagogiques de référence



## **UNE EXPÉRIMENTATION EN CP SUR LES COMPÉTENCES SOCIO-COMPORTEMENTALES RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE**

Avec l'expérimentation « Motiv'Action » lancée en septembre, l'académie s'engage fortement dans l'apprentissage des compétences socio-comportementales en primaire (estime de soi, coopération, persévérance, autonomie dans et hors la classe). Avec l'appui de chercheurs et d'enseignants de l'université Paris Dauphine et de Sciences Po, 250 enseignants de CP de l'académie bénéficieront d'une formation innovante qui vise à les outiller pour exercer ces compétences chez les élèves, à un âge où elles sont en pleine construction. Cette expérimentation vise à lutter contre les phénomènes d'anxiété et de stéréotypes qui apparaissent parfois à l'entrée en CP. Elle fera l'objet d'une évaluation scientifique robuste afin d'en mesurer l'impact sur les apprentissages.



## **SEPT ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS « INTERNAT D'EXCELLENCE » ÉGALITÉ DES CHANCES**

Les collèges Louis Lumière de Marly-le-Roi (78), Evariste Galois de Bourg-la-Reine (92) et Toulouse de Cergy (95), les lycées Alexandre Denis de Cerny (91), Geoffroy-Saint-Hilaire d'Étampes (91), Jean Jaurès d'Argenteuil et Le Corbusier de Cormeilles-en-Parisis (95), viennent d'obtenir la labellisation « Internat d'excellence » pour les cinq prochaines années, avec le soutien du plan France Relance. Ces véritables lieux de vie visent à étoffer l'accompagnement pédagogique, à renforcer le suivi des enseignements et à enrichir l'offre culturelle et de loisirs, notamment pour un public scolaire défavorisé. Ils ont chacun développé des thématiques fil rouge comme le numérique, les métiers du bâtiment, l'éducation au développement durable ou l'ouverture internationale.

## **UN MENTOR POUR CHAQUE NOUVEL ENSEIGNANT PERSONNELS ENGAGÉS**

L'académie de Versailles accueille chaque année de nombreux nouveaux personnels. Face à cet enjeu majeur, un dispositif de mentorat systématique en début de carrière sera progressivement mis en place pour tous les enseignants, les chefs d'établissements et les cadres de l'ensemble de l'académie. Ce mentor permettra de les accompagner et de les outiller dans leur prise de fonction. Dès septembre 2021, un mentor sera systématiquement affecté à une dizaine de nouveaux enseignants de collège et lycée dans quatre bassins : Les Mureaux (78), Vanves (92), Argenteuil (95) et Centre et Sud Essonne (91). La prochaine année scolaire sera également mise à profit pour former les futurs mentors.



## **LE « CAMPUS LESSEPS », NOUVEAU LIEU OUVERT SUR L'ACADÉMIE PERSONNELS ENGAGÉS**

Ce projet de transformation regroupera dans les prochaines années les sites académiques du rectorat, la DSDEN 78 et le CROUS. Lieu collectif et ouvert, il favorisera l'accueil et la qualité de vie au travail. Cette année marque la création d'un nouvel espace d'accueil qui offrira aux visiteurs un lieu d'attente et d'orientation vers leurs interlocuteurs via des agents d'accueil et des outils numériques. Un espace Lab agrandi, modulable et connecté, sera également aménagé pour favoriser la dynamique de projet au sein de l'académie.



1.

LA RÉUSSITE

DE CHAQUE ÉLÈVE



# 1 - AMÉLIORER LE NIVEAU D'APPRENTISSAGE EN DÉBUT DE CP ET DE CE1

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Depuis 2017, la **priorité donnée aux fondamentaux et à l'école primaire** s'est traduite par des **dédoublings de classe** en CP, CE1 et, à cette rentrée, en grande section en REP+ (plafonnement à 24 hors éducation prioritaire), la production d'évaluations repères en CP et CE1 et la conception par le ministère de cinq guides ressources pour outiller les professeurs. En outre, les **plans français et mathématiques constituent un effort inédit de formation** au service de la réussite des élèves.

## --- IDENTIFIER ET AGIR SUR LES DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES

L'instauration, depuis 2018, d'évaluations nationales des acquis des élèves en classe de CP et CE1 répond à la **nécessité de permettre aux professeurs d'identifier très rapidement les éventuelles difficultés de leurs élèves** et de garantir une communication objective entre les professeurs et les parents d'élèves.

Ces évaluations nationales permettent de disposer d'outils de pilotage pertinents afin de mesurer la maîtrise des savoirs fondamentaux des élèves aux différentes échelles territoriales. Ils permettent ainsi aux services publics de l'éducation d'évaluer l'efficacité des politiques engagées.

Cette spécificité française **a notamment permis de mesurer les effets du premier confinement et de déployer un ensemble de réponses personnalisées** à destination des élèves rencontrant des difficultés.

# 80 %

des élèves de CP sont entrés de manière satisfaisante dans la lecture

L'engagement en faveur de l'élévation générale du niveau des élèves se traduit également par :

- **l'instruction obligatoire à 3 ans** et des programmes autour des compétences langagières,
- **le dédoublement des classes,**
- **la production de cinq guides ressources** sur l'apprentissage de la lecture et de la numération pour outiller les enseignants,
- **le renforcement de la formation continue des professeurs** grâce à la mise en œuvre des plans français et mathématiques.

## --- DES RÉSULTATS DANS UNE DYNAMIQUE POSITIVE

Les résultats des évaluations dans l'académie reflètent **une véritable dynamique positive en matière de maîtrise des savoirs fondamentaux en CP et en CE1**. En français, les résultats aux évaluations montrent que les élèves réussissent mieux que la moyenne nationale et que les effets négatifs liés aux confinement ont été limités. En mathématiques, les évaluations montrent une réduction des écarts entre REP/REP+ et hors éducation prioritaire. L'acquisition du lexique et la résolution de problèmes demeurent néanmoins des points d'amélioration pour les élèves de l'académie de Versailles.

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

Le plan lecture déployé dans le département des Yvelines depuis deux ans concerne les enseignants de CP et CE1 en éducation prioritaire et de CP hors éducation prioritaire. Ils ont bénéficié d'une formation de 30h appuyée sur des apports de la recherche. Un groupe de travail sur la neuro-éducation accompagne les équipes enseignantes sur l'éclairage des évaluations nationales. Des cogni-classes sont également mises en place (gestes professionnels pour amener les élèves à conscientiser ce qu'il se passe quand ils apprennent).

*Le projet « C'est parti pour le CE1 » en lien avec la formation du plan lecture irrigue toutes les classes de CP en éducation prioritaire pour la deuxième année consécutive. Il a pour objectif de maintenir les acquis des élèves durant l'été. Chaque élève dispose d'un kit lecture constitué d'albums, d'un sablier et d'un guide à destination des familles et de nos partenaires pour aider les enfants à s'entraîner à la lecture et sa fluence. En septembre, un moment festif propre à chaque école ponctuera ce projet estival.*

### Hauts-de-Seine

Le département met en place l'action « Écrire ensemble au CP » qui vise à articuler étude de la langue, production d'écrit et lecture. Sa finalité est d'encourager le plaisir de l'écriture et la curiosité à l'égard de la langue française et de son fonctionnement, dans des activités qui sollicitent le travail personnel et la collaboration entre pairs.

*Plusieurs actions ont été mises en place sur la circonscription de Colombes 1 : formation des nouveaux enseignants en CP et CE1 dédoublés, outil de suivi des élèves et de passation entre enseignants à l'entrée en CP et CE1 élèves (précisant les compétences à travailler prioritairement) ; réunion de bilan en juin avec les directeurs d'écoles situées en REP afin de proposer des ressources aux enseignants et de prévoir un accompagnement spécifique dès la rentrée.*

### Essonne

Afin d'améliorer le niveau d'apprentissage en début de CP et CE1, une formation spécifique de proximité à destination des équipes pédagogiques a été mise en œuvre. Elle est construite sur quatre axes majeurs :

- former et remédier aux difficultés des élèves,
- accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques,
- accompagner les directeurs d'école dans leurs missions,
- former des formateurs.

*En 2020-2021, dans la circonscription de Corbeil-Essonnes, a été développé un système de parents co-éducateurs. Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accompagnement des parents dans la scolarité de leurs enfants en traduisant en 9 langues les évaluations. Après chaque série d'évaluations, les parents sont aussi reçus à l'école en présence de traducteurs locaux. Cette expérimentation fructueuse doit être menée dans d'autres secteurs l'année prochaine.*

### Val-d'Oise

Des actions départementales ont été mises en place par les équipes de formateurs pour aider les élèves à acquérir les fondamentaux. Parmi celles-ci, les marathons lecture et vocabulaire ont permis à près 3000 élèves de donner du sens à leurs apprentissages en les intégrant dans une dimension collective.

*En lien avec le numérique et le projet « Territoire numérique éducatif », des projets ciblés ont été déployés grâce aux solutions « Lalilo » ou « c@lculatice ». Un plan lecture est également en cours de conception pour une mise en œuvre au cours du 2e trimestre 2021/2022.*

## 2 – PROPOSER AUX ÉLÈVES UN NOUVEAU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Depuis 2018, le ministère a engagé la mise en œuvre d'un nouveau lycée général et technologique, permettant **un meilleur accompagnement de l'élève tout au long de son parcours**, une ouverture des possibles par les choix de spécialités et une préparation plus adaptée à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Les premiers élèves bénéficiant de ce nouveau lycée ont été diplômés en 2021.

### --- CONSOLIDER LE LYCÉE DES POSSIBLES

La première cohorte d'élèves bénéficiant du nouveau lycée général et technologique a été diplômée en 2021.

Ce nouveau lycée donne à chaque élève de la voie générale **un choix de combinaison d'enseignements de spécialité ouverts sur des domaines pluriels et pluridisciplinaires** - 3 en classe de première et 2 en classe terminale - et adossé à des enseignements communs. Les parcours sont davantage individualisés, les contenus disciplinaires

sont approfondis au cours du cycle terminal et la spécialisation plus progressive.

**La voie technologique est valorisée en offrant des enseignements de spécialité** qui permettent l'acquisition des attendus propres à chaque série. La démarche de projet s'inscrit au cœur de la construction du parcours notamment vers les nouveaux bachelors universitaires technologiques.

### --- CONSTRUIRE UN PARCOURS AVEC L'ÉLÈVE

Le nouveau lycée permet de **renforcer l'articulation et la continuité des apprentissages au lycée avec ceux de l'enseignement supérieur**, au service de la réussite des élèves. Une plus grande autonomie est donnée à chacun d'entre eux dans leurs choix en matière d'orientation.

**Leur engagement, tout au long de leur scolarité, est également reconnu** : la nouvelle structure du baccalauréat prend en compte le travail personnel et l'implication de l'élève au cours du cycle terminal et le Grand oral est institué comme une épreuve qui permet à l'élève de se projeter dans le supérieur.

**52 822**

élèves ayant passé l'épreuve du Grand Oral en 2021

**- 4 points**

d'élèves choisissant la triplette de spécialités Maths / Physique-chimie / SVT entre 2020 et 2021 (21 %)

**+ 5 points**

d'élèves choisissant la spécialité Sciences économiques et sociales entre 2020 et 2021 (48 %)

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

Dans le département des Yvelines, la mise en oeuvre du nouveau lycée a permis une évolution de l'accompagnement à l'orientation, permettant d'expérimenter plusieurs approches. Un réseau des proviseurs adjoints s'est mis en place afin de construire ensemble des solutions d'aujourd'hui (sur les emplois du temps, sur l'accompagnement des groupes d'élèves, etc.).

À Versailles, au lycée Marie Curie, l'accompagnement des élèves au choix et à l'orientation a été retravaillé avec l'ensemble des professeurs : en 1<sup>re</sup>, séance hebdomadaire pour chacun des élèves avec les professeurs principaux en articulation avec les professeurs des spécialités ; en T<sup>le</sup>, un suivi individuel par groupe d'élèves assuré par des référents de spécialités en lien avec les Psy-EN qui se chargent de la coordination pour les conseils de classe et la construction du projet de chaque jeune dans Parcoursup.

### Hauts-de-Seine

La mise en œuvre de la réforme du nouveau lycée a favorisé une réflexion fructueuse dans les établissements et les bassins sur diverses thématiques allant de l'orientation à l'accompagnement de l'élève, d'autant plus en raison de l'hybridation pédagogique liée à la crise sanitaire. Le département a soutenu et valorisé les nombreuses initiatives comme celle du lycée Richelieu à Rueil-Malmaison qui a mis en place des ateliers d'aide à la prise de parole au grand oral.

*Le lycée René Auffray de Clichy propose à ses élèves une classe de 2<sup>nde</sup> @avenir. Cette classe consolide la liaison 3<sup>e</sup>/2<sup>nde</sup> tout en proposant une approche spécifique. Pour tenir compte des spécificités de chaque élève, le lycée a repensé les enseignements autour de compétences transversales et par pôles disciplinaires, en favorisant la pédagogie de projet. Cette modularité des enseignements aidera les élèves à construire progressivement leur orientation.*

### Essonne

L'offre d'enseignements de spécialité a été enrichie dans certains établissements en proposant une option supplémentaire aux élèves. Au lycée Adler à Athis-Mons, la spécialité « humanités, littérature et philosophie » a été ouverte cette année. Au lycée Henri Poincaré de Palaiseau, l'option « Langue vivante renforcée » en anglais est dorénavant dispensée.

*Le lycée Claudel à Palaiseau, le nouveau lycée de Palaiseau et celui de la Vallée de Chevreuse à Gif-sur-Yvette ont construit chaque classe de série générale du niveau terminal autour d'une « spécialité directrice ». Outre les enseignements du tronc commun, les élèves d'une même classe partagent tous une même spécialité, facteur de cohésion du groupe. Le professeur de la « spécialité directrice » est ainsi pressenti pour assurer la fonction de professeur principal et jouer pleinement son rôle dans la construction du projet d'orientation de l'élève.*

### Val-d'Oise

Dans le département du Val-d'Oise, deux priorités se sont dégagées dans le cadre du nouveau lycée : l'accompagnement à la nouvelle épreuve du Grand oral avec une réflexion conduite en bassin par les chefs d'établissement pour permettre à chaque élève de bénéficier d'un « parcours de l'oral » du collège à la Terminale ; le bac -3 / bac +3 avec la mise en place du réseau Lyli (lycée-licence), porté avec CY Cergy Paris Université, visant à renforcer l'articulation entre les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi afin d'accompagner au mieux les lycéens dans la construction de leur projet post-bac.

*Le lycée Montesquieu d'Herblay a fait du Grand oral un enjeu pour l'ensemble de la communauté éducative. Dès la classe de seconde, un projet conduit avec le Tribunal de Pontoise a pour objectif de développer les compétences orales des élèves par l'observation de l'art oratoire des avocats. En classe de première, des projets interdisciplinaires sont menés en vue du Grand oral, préparation qui se poursuit en classe de terminale.*

# 3 – TRANSFORMER LA VOIE PROFESSIONNELLE ET CRÉER DES CAMPUS D'EXCELLENCE

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Engagée depuis plusieurs années, la transformation de la voie professionnelle vise à **porter ces formations d'excellence et à leur permettre de répondre aux mutations économiques et sociales du XXI<sup>e</sup> siècle.**

Symboles de cette transformation, les quatre Campus des métiers et des qualifications de l'académie, dont deux labellisés « Campus d'excellence », sont **des vitrines de la qualité et de la diversité des formations proposées** dans la voie professionnelle.

## --- CONCENTRER LES ÉNERGIES ET LES COMPÉTENCES

La transformation de la voie professionnelle engagée par le ministère de l'Éducation nationale vise à répondre aux mutations économiques et sociales du XXI<sup>e</sup> siècle en déployant des formations d'excellence. Cette transformation s'illustre notamment par **le travail par les élèves autour du chef d'œuvre, tout au long de leur formation, en CAP et en baccalauréat professionnel.**

Pour porter cette ambition, les campus des métiers et des qualifications participent pleinement à la transformation de la voie professionnelle et au **développement économique du territoire régional.** Lieux de concentration des compétences et des énergies, ils sont à la convergence de l'aspiration des jeunes à une insertion professionnelle de qualité, à la demande des adultes de reconversions adaptées et aux besoins des entreprises de compétences et de savoir-faire nécessaires à leur évolution.

## --- L'ENJEU DE L'EXCELLENCE

L'académie de Versailles s'est engagée dans une très forte dynamique de développement de l'activité des Campus des métiers et des qualifications (CMQ).

**Les quatre campus portés par l'académie ont tissé, avec les établissements scolaires et supérieurs, un écosystème de valorisation des compétences** dans les thématiques suivantes :

- patrimoine et artisanat d'excellence,
- métiers de la Sécurité,
- aéronautique et spatial,
- industrie Circulaire de la Mobilité.

À la fois lieu, réseau et label, ils portent dans leur site d'incarnation et « hors les murs » une dynamique d'excellence de formation, d'information et d'orientation.

4

Campus des métiers et des qualifications sur l'académie

2

Campus labellisés « Campus d'excellence »

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

Le « Campus Versailles, Patrimoine et Artisanat d'excellence » va ouvrir ses portes en octobre 2021. Le Pilote, situé dans le Pavillon de tête de la Grande Écurie du château de Versailles, permettra au Campus d'accueillir ses publics au sein de premiers espaces d'expositions, de conférences, de co-working ou encore de Fablab. Le Campus grandira ensuite progressivement jusqu'en 2025 afin de déployer ses trois piliers : (se)former, vivre une expérience et donner à voir.

*Porté par l'académie de Versailles, le château de Versailles, CY Cergy Paris Université et la Région Ile-de-France, le Campus est construit autour de cinq familles de métiers : patrimoine bâti, métiers d'art et design, horticulture, gastronomie, accueil & tourisme. Plus de 100 lycées professionnels sont connectés aux filières du Campus.*

### Hauts-de-Seine

La direction départementale a initié les journées de la voie pro pour montrer l'excellence que représente la voie professionnelle dans le parcours d'un élève dans les Hauts-de-Seine : l'élève de 3<sup>e</sup> prépa métiers acteur de sa formation, l'apprentissage dans la voie professionnelle, l'école inclusive, la transformation de la voie professionnelle vue par le collège, la traçabilité des compétences.

*Sur les bassins de Vanves et d'Antony, les proviseurs de sept lycées professionnels, tout comme les principaux de huit collèges ont initié un Pass Avenir. Il comprend une phase de découverte des lycées professionnels, sous la forme de visites, organisées sur temps scolaire, d'octobre à décembre. Les élèves formulent ensuite des vœux pour effectuer un stage en immersion d'une durée de 2 heures, sur deux fois trois semaines. Ce sont donc deux domaines professionnels distincts que chaque élève pourra découvrir au cours de ces séances.*

### Essonne

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, les classes essonniennes de la voie professionnelle se sont pleinement mobilisées, malgré le contexte sanitaire, pour conduire de nombreux projets citoyens et culturels en lien avec la transformation de la voie professionnelle.

*> défense des valeurs de la République : mur de slams réalisé par les élèves du lycée Parc de Vilgénis à Massy, prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes, lutte contre la radicalisation politique et le complotisme au lycée Louis Armand de Yerres*

*> excellence professionnelle et engagement citoyen autour du chef d'œuvre : stèle commémorative réalisée par les élèves du lycée Timbaud (Brétigny sur Orge), aménagement d'un espace d'éco-pâturage par les élèves en menuiserie du lycée Auguste Perret d'Evry-Courcouronnes.*

### Val-d'Oise

Afin de valoriser la voie professionnelle, une expérimentation va être lancée à la rentrée sur trois territoires du département (Sarcelles, Argenteuil, Enghien) : elle vise à permettre à tous les élèves de 4<sup>e</sup> d'un collège d'aller dans un lycée professionnel de proximité pour un « module d'immersion ». L'ambition est de mieux faire connaître certains métiers, notamment industriels, peu connus des élèves, tout en les accompagnant pour une orientation choisie.

*Le lycée Le Corbusier de Corneilles-en-Parisis, lycée des métiers du bâtiment, a connu une double valorisation. Disposant désormais d'un projet éducatif pour son internat ambitieux, il a été labellisé « internat d'excellence » et s'ouvre à la mixité. Le travail engagé dans la lutte contre le harcèlement depuis plusieurs années lui a également permis d'être distingué dans le cadre du prix « Non au harcèlement » 2021 (catégorie cyber harcèlement).*

# 4 – PROPOSER UNE OFFRE LINGUISTIQUE RICHE

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

L'académie de Versailles construit, au fil des années, **une véritable ouverture internationale** à partir d'une offre de langues riche et diversifiée, sur l'ensemble du territoire.

La mise en place, depuis 2018, des **pôles linguistiques renforcés dès la maternelle** est le symbole de cet engagement. En 3 ans, l'académie a déjà atteint 10 000 élèves par an bénéficiant de ce dispositif

## --- LES LANGUES COMME LEVIER DE RÉUSSITE

La mise en œuvre du plan national Langues vivantes a conforté la politique académique qui fait des langues un levier de réussite pour tous les élèves. Dans l'académie, cette démarche est associée à **une ouverture européenne et internationale des écoles et établissements scolaires** déclinée au plus près des territoires. Cette dynamique doit profiter à tous les élèves de l'académie, ainsi qu'aux élèves étrangers et binationaux arrivant sur le territoire.

L'offre linguistique est pensée selon deux axes prioritaires :

- **une réelle diversité linguistique avec 16 langues** représentées sur le territoire de l'académie,
- **une continuité du parcours linguistique et culturel de l'élève en primaire, collège et lycée** qui se traduit par une sécurisation de son parcours en mobilisant les établissements d'un même territoire et en articulant les différents dispositifs existants.

**10 000**

élèves de primaire inscrits dans des parcours renforcés en langue anglaise

**25 000**

élèves inscrits en sections européennes ou internationales

**93 %**

des lycées proposant un enseignement de spécialité de LLCER (en allemand, anglais, espagnol ou italien)

## --- ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES

Un des principaux enjeux de cette politique des langues ambitieuse est la formation de l'ensemble des équipes à la mise en œuvre d'un enseignement de et en langue. De nombreux dispositifs ont été mis en place pour accompagner les enseignants, aux niveaux académique et départemental.

L'académie de Versailles encourage et accompagne les « mobilités apprenantes ». Ces mobilités internationales, réels leviers de formation, engagent élèves, enseignants et acteurs de la communauté éducative au sens large et participent à l'acquisition de compétences linguistiques.

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

La mise en œuvre de pôles linguistiques renforcés facilitant la continuité du parcours des élèves de la maternelle au lycée a débuté à la rentrée 2018 avec sept écoles. 40 sont aujourd'hui dans ce dispositif. À Buc, à la rentrée 2021, le parcours en langue allemande des élèves commencera dans une école maternelle labellisée Élysée, et pourra se poursuivre dans la nouvelle école franco-allemande puis au lycée franco-allemand.

*Les élèves de grande section de l'école Les Bessières de Maurepas apprennent à programmer de petits robots pour se repérer dans l'espace, le tout en langue anglaise. À l'école Les Cytises de Magnanville, les élèves de CM2 découvrent une version chantée du Petit Prince en français, en anglais et en langue des signes.*

### Hauts-de-Seine

Les pôles linguistiques renforcés se sont mobilisés durant la Semaine des Langues en s'emparant du riche programme conçu par la mission Attractivité internationale qui a fédéré élèves, enseignants et familles. Les élèves de maternelle au cycle 3 ont participé à un flashmob départemental en anglais et en italien : "Chanter et danser, pour oser les langues". Des élèves de huit écoles, de la petite section au CM2, ont réalisé un livre numérique d'après l'album d'Eve Sutton, *My Cat Likes to Hide in Boxes*, en utilisant l'anglais comme langue de communication. D'autres classes encore ont contribué à l'élaboration d'un champ de fleurs plurilingues, et témoigné sur leurs pratiques.

*Les sections internationales de Courbevoie existent dès la maternelle, initiant le parcours linguistique des élèves jusqu'au lycée. Sept langues différentes sont proposées (allemand, anglais britannique et américain, arabe, chinois, coréen, japonais), offrant ainsi une diversité linguistique remarquable sur ce territoire.*

### Essonne

Les enseignants des pôles linguistiques renforcés (70 écoles primaires et 9 collèges) sont accompagnés par des plans de formation départementaux ambitieux, comprenant des stages, des formations à la préparation de la certification DNL, ou encore des formations du British Council systématiquement délivrées en inter-degré. A ces formations s'ajoutent des mobilités Erasmus+, en inter-catégoriel et en inter-degré.

*À Gif-sur-Yvette, l'école primaire de Belleville et le collège des Goussons ont travaillé à la création d'un Mad Mag comprenant les portraits des élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup>, production associant les arts visuels et la production d'écrit en anglais. À Evry-Courcouronnes, les élèves de 6<sup>e</sup> du collège Galilée ont créé un escape game en anglais à destination des CM2 de l'école élémentaire Conté afin que ceux-ci puissent s'orienter dans le collège et identifier les personnes ressources.*

### Val-d'Oise

La dynamique départementale autour des langues vivantes et de l'ouverture internationale s'illustre notamment par le projet ambitieux de faire d'Argenteuil un pôle linguistique renforcé. L'ambition est double : consolider la continuité du parcours linguistique des élèves ; mettre en valeur et assurer la cohérence des actions et des dispositifs existants, dans une logique interdegré. Il s'agit de faire des langues vivantes un axe fort de ce territoire devenu en 2021 cité éducative. En 2020-2021, une formation eTwinning a permis de mobiliser les acteurs et de les sensibiliser aux enjeux de la mobilité virtuelle et physique.

*Dans le cadre de la semaine des langues, sur le thème "Osons les langues, pour les citoyens de demain", les élèves du collège REP+ Monet d'Argenteuil ont réalisé un mur sur lequel le 1er article de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été écrit en 17 langues correspondant à celles enseignées au collège ou parlées par les élèves du dispositif UPE2A.*

# 5 – OFFRIR UNE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À L'ÉCOLE

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

L'éducation artistique et culturelle est une priorité pour l'académie de Versailles, qui **expérimentera, dès septembre, la mise en œuvre du Pass Culture** au sein des collèges et lycées, avant sa généralisation en janvier 2022.

Depuis plusieurs années, l'académie développe ses partenariats avec les structures artistiques et culturelles du territoire pour proposer toujours plus de projets éducatifs et en **faire bénéficier près de 700 000 élèves**.

## --- UNE EXIGENCE PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

L'académie de Versailles a le souci constant d'inscrire l'éducation artistique et culturelle au cœur des apprentissages dans l'affirmation d'une exigence pédagogique et artistique. Pour répondre à cette double exigence, l'académie entretient **un partenariat soutenu avec 586 structures artistiques et culturelles** et développe un vaste plan de formation à destination des professeurs.

Dans cette perspective, les PACTE (Projet artistique et culturel en territoire éducatif) sont multipliés et inscrits comme des leviers de réussite et d'inclusion dans les projets d'établissement. L'accompagnement des élèves dans leurs pratiques culturelles est **renforcé grâce à l'apprentissage du Pass Culture, expérimenté dans l'académie de Versailles**.

## --- DES PROJETS QUI SE MULTIPLIENT

Entre 2017 et 2020, le nombre d'élèves ayant bénéficié d'un projet d'éducation artistique et culturelle a été en constante augmentation dans le second degré. **Des dispositifs d'excellence ont été développés en éducation prioritaire et dans la voie professionnelle** comme « Dix mois d'École

et d'Opéra », « Écrire le travail, écrire les métiers », « Les enfants des lumières ».

Depuis 2017, l'académie accompagne également le développement du programme **PEGASE** (Programme expérimental de généralisation des arts à l'École) en partenariat avec la Fondation Daniel et Nina Carasso qui permet d'accompagner par une évaluation le plan de généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

**À partir de cette rentrée, l'académie de Versailles expérimentera le déploiement du Pass Culture** en milieu scolaire (collèges et lycées).

### 698 764

élèves bénéficiant d'un projet d'éducation artistique et culturelle dans le secteur public (2019-2020)

### 2 772

projets menés dans les écoles et établissements publics

### 586

structures artistiques et culturelles partenaires de l'académie

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

L'ambition du 100% en matière d'éducation artistique et culturelle se décline par une logique de parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité. Les projets sont mis en œuvre localement dans chaque territoire en partenariat avec les acteurs du monde culturel et artistique et les collectivités territoriales disposant ou non d'un patrimoine artistique ou de structures culturelles.

*Le collège Ariane fait partie des établissements bénéficiant du projet PEGASE porté avec la Fondation Daniel et Nina Carasso. Cette opération partenariale exceptionnelle vise à concevoir un véritable parcours artistique et culturel interdisciplinaire. Les élèves travaillent sur des projets autour du 7<sup>e</sup> art, de l'œuvre « La voileure », de la communication, de la communication et des totems.*

### Hauts-de-Seine

Le département poursuit sa politique de valorisation de la pratique chorale, dans le cadre du Plan Choral, en proposant un festival de rencontres entre des chorales d'écoles, de collèges et de lycées. En raison de la crise sanitaire, les modalités ont été adaptées. Un conventionnement avec des municipalités visant à formaliser les politiques conjointes s'est amorcé durant l'année. Un renforcement des dispositifs d'enseignements artistiques s'est opéré en privilégiant le parcours de l'élève.

*Dans le cadre du projet PACTE « Entrez dans la danse », les élèves de l'école Jules Verne de Châtillon ont participé à la création d'une « manifestation déambulatoire chorégraphique » et à une réflexion autour de ce projet. Ils ont bénéficié de l'appui de la compagnie de danse contemporaine David Rolland et du théâtre Chatillon Cinéma.*

### Essonne

Les conventions signées avec le Conseil départemental de l'Essonne et Grand Paris Sud ont permis de formaliser une convergence d'objectifs et de moyens autour de l'éducation artistique et culturelle. La DSDEN de l'Essonne met l'accent sur le développement de l'EAC dans le premier degré, notamment grâce à des dispositifs départementaux comme « Voix en scène », « 1, 2, 3 – maternelle au cinéma » ou « Danse en jeu ». La formation en EAC des enseignants du premier degré est également importante : « Oral, production d'écrits et théâtre contemporain » (EAC / maîtrise de la langue) ; « Le mouvement, entre sciences, arts et littérature » (approche pluridisciplinaire) ; « Apprendre à diriger un chœur avec les Concerts de Poche et le pérenniser » (développement du chant choral).

*L'école Jean Jaurès de Sainte-Geneviève-des-Bois a reçu, en juin 2021, le Prix national de l'audace artistique et culturelle. De nombreux PACTE ont été mis en place dans le département malgré le contexte grâce, notamment, au réseau EAC qui s'est organisé et formé pour accompagner les équipes au plus près des territoires.*

### Val-d'Oise

L'ambition du département en matière d'éducation artistique et culturelle est résolument inscrite dans une logique interdegré. Ainsi, en 2021-2022, ce sont trois formations interdegrés qui seront programmées en association avec des partenaires culturels de proximité ou nationaux pour permettre aux enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés de travailler ensemble, notamment dans le domaine des arts de la parole afin de construire un parcours autour des compétences orales des élèves.

*Le Val-d'Oise compte 7 collèges proposant un dispositif de classe à horaires aménagés musique (CHAM) en lien avec un conservatoire. L'objectif est de créer un véritable réseau des CHAM sur le département afin de mutualiser et de valoriser les bonnes pratiques tout en renforçant leur visibilité. Le travail initié aboutira à la création d'un événement musical au printemps 2022.*

## 6 – RENFORCER L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

L'éducation au développement durable fait partie des priorités renforcées ces dernières années. Depuis 2019, **les éco-délégués sont généralisés à l'ensemble des classes de la 6<sup>e</sup> à la terminale**, permettant aux élèves de mener des projets concrets.

Cette démarche est complémentaire de la **labellisation des écoles et établissements en démarche de développement durable (E3D)** qui a très fortement augmenté depuis 2017 (+340 % dans l'académie).

### --- FAIRE CONNAITRE, COMPRENDRE ET AGIR

L'éducation au développement durable donne aux élèves les moyens de connaître et comprendre les enjeux complexes autour de cette thématique, pour agir par des projets concrets sur leur environnement. Il s'agit ici d'une **contribution à la formation civique des élèves, qui apprennent à faire des choix éclairés**, pour pouvoir, aujourd'hui comme demain, s'engager pour un futur soutenable.

L'éducation au développement durable, transversale et systémique, permet aux élèves de développer, dans tous les parcours de formation, **des compétences multiples d'initiative, de créativité, d'intelligence collective, d'esprit critique**.

### --- DES ECO-DÉLÉGUES DANS CHAQUE CLASSE

Les priorités ministérielles et le projet académique pour "apprendre, s'épanouir, se transformer" mettent l'accent sur **le rôle central des éco-délégués, désormais élus dans chaque classe de la 6<sup>e</sup> à la terminale**. Ambassadeurs, décideurs, garants de l'évaluation des actions menées, ces élèves font le lien avec les autres élèves, la

communauté éducative et les partenaires. Ils sont formés, tout comme les équipes éducatives qui les accompagnent.

Enfin, **465 écoles et établissements sont actuellement labellisés E3D** (établissement en démarche de développement durable) par l'académie. Ce label reconnaît une démarche globale d'école et d'établissement, permet la synergie et la continuité des actions, l'ouverture sur le territoire, et représente un levier de pilotage.

**100 %**

des classes de 6<sup>e</sup> à la terminale avec des élèves élus éco-délégués

**465**

écoles et établissements actuellement labellisés E3D

**+ 340 %**

d'écoles et établissements labellisés E3D entre 2017 et 2021

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

Le département des Yvelines est très dynamique sur les enjeux de l'éducation au développement durable, tout particulièrement dans les écoles primaires. Pour la troisième année consécutive, le département proposera un stage de formation de trois semaines aux personnels afin de les accompagner au plus près de leurs besoins et accroître les labels « E3D ». Il est conçu comme un point d'appui à la construction du parcours citoyen.

*Le nombre d'écoles labellisées a connu une forte progression passant de 4 en 2014 à 73 en 2021. Des référents du groupe de travail départemental maillent le territoire pour former et soutenir les équipes enseignantes, développer et renforcer les partenariats. Cette année, l'école Lachenal à Mantes-la-Jolie a obtenu le niveau 3 du label E3D et l'école Buisson à Limay le niveau 2.*

### Hauts-de-Seine

Le département des Hauts de Seine s'est pleinement mobilisé auprès des équipes et propose une offre de formation riche : formation de formateurs, formations de directeurs d'écoles, formation continue des enseignants. Aujourd'hui, 70 écoles et établissements ont obtenu le label E3D. Cinq écoles et établissements du département ont participé à la première édition du « Prix de l'action éco-déléguée » : école du Val d'Or de Saint-Cloud, école Marcel Pagnol de Colombes, collège Sainte-Marie de Neuilly, collège Notre-Dame-de-France de Malakoff, et lycée Monod de Clamart. Ce dernier a reçu le prix académique « originalité ».

*L'école élémentaire du Val d'Or de Saint-Cloud a obtenu le niveau 2 du label E3D en 2021, récompensant un engagement de plusieurs années. Un travail d'équipe associant élèves, enseignants, éducateurs, personnels sociaux et de santé, personnels techniques, mairie et parents d'élèves est mis en place. Le journal d'école « L'Ecol'o » rend compte des actions conduites. S'inscrivant dans une véritable logique de territoire et témoignant d'un engagement partagé en faveur de l'éducation au développement durable, le collège Verhaeren a obtenu le label E3D en 2021.*

### Essonne

Ayant à cœur d'accroître les labels « E3D » et l'ambition d'accompagner les écoles dans cette démarche, la direction académique de l'Essonne renforce le pilotage pédagogique de l'EDD en lien avec les sciences et la citoyenneté. Par ailleurs, le département a formé et sensibilisé cette année des personnels sur les question de développement durable.

*Sur le territoire de Massy, un projet de « labellisation de territoire » est en cours de réalisation. Cette expérience a pour vocation de créer une véritable synergie et dynamique collective entre les établissements scolaires de la ville et de les amener à travailler étroitement et en collaboration sur l'éducation au développement durable. L'objectif, in fine, est de déployer ce « label de territoire » à d'autres secteurs.*

### Val-d'Oise

L'éducation au développement durable est une priorité départementale pour le Val-d'Oise. Les écoles et les établissements sont très nombreux à être entrés dans la démarche de labélisation E3D : 79 d'entre eux ont obtenu la labélisation cette année (49 écoles, 19 collèges, 9 lycées et 2 réseaux d'éducation prioritaire) qui s'ajoutent aux 116 déjà labellisés. Un comité de pilotage départemental EDD s'est mis en place pour soutenir et valoriser la labélisation des écoles et des établissements. L'identification et la formation de relais territoriaux opérationnels seront les actions prioritairement conduites l'an prochain.

*Les écoles maternelle Gallieni et élémentaire Poincaré de Deuil-la-Barre disposent du label E3D niveau 2 (approfondissement). Fortement appuyée par les services municipaux et en lien avec des partenaires, la démarche des équipes enseignantes est celle d'une sensibilisation des élèves, dès le plus jeune âge à différents enjeux du développement durable. À l'école Poincaré, les éco-délégués sont des acteurs à part entière des projets éco-responsables conduits dans l'école (hôtel à insectes, course solidaire, travail sur l'équilibre alimentaire).*



# 2.

**ÉGALITÉ**

**DES CHANCES**





## 7 – DÉDOUBLER LES CLASSES EN REP EN GRANDE SECTION, CP ET CE1 ET LES **LIMITER A 24** HORS REP

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Depuis 2017, les élèves d'éducation prioritaire bénéficient du dédoublement des classes en CP et CE1. 100 % des classes concernées dans l'académie ont été dédoublées, pour **plus de 33 000 élèves chaque année, dont les enseignants de CE2 et de CM1 ont déjà commencé à voir des effets positifs concrets**. Ce dédoublement se poursuit en grande section en éducation prioritaire, avec une priorité sur les écoles REP+. Plus largement, la limitation des classes à 24 se poursuit au sein de l'académie.

### --- DE PETITS EFFECTIFS EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

De nombreuses études scientifiques établissent un lien positif entre baisse significative du nombre d'élèves par classe et amélioration des résultats des élèves dans les petites classes.

C'est en ce sens que le dédoublement des classes en éducation prioritaire a été mis en place dès 2017. Cette mesure répond à **un objectif de justice sociale au profit d'élèves dont les familles rencontrent des difficultés économiques et sociales qui nourrissent les inégalités scolaires**.

**100 %**

des classes de CP et CE1 dédoublées en éducation prioritaire

**33 367**

bénéficiant des classes dédoublées

**63 %**

des classes de grande section, CP et CE1 limitées à 24 élèves (+ 6 points en un an)

Fort des résultats encourageants pour les élèves de CP et de CE1, ce dispositif est étendu progressivement aux classes de grande section depuis la rentrée scolaire 2020, avec pour objectif de **couvrir l'ensemble des grandes sections en REP+ dès cette année**, lorsque le bâti scolaire le permet.

### --- DES EFFECTIFS LIMITÉS POUR LES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Plus globalement, depuis 2019 et **pour l'ensemble des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1, une limitation des effectifs à 24 élèves se met progressivement en œuvre**.

Cet effort de financement se porte prioritairement sur les classes où les savoirs fondamentaux sont enseignés considérant que leur acquisition est primordiale pour que la poursuite de la scolarité de ces élèves soit réussie.

En 2020, les deux tiers des classes avaient un effectif inférieur ou égal à 24. L'académie s'attache à augmenter le nombre de classes concernées, grâce à un dialogue approfondi avec les collectivités territoriales et avec l'enseignement privé sous contrat.

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

La direction départementale des Yvelines crée six postes de conseillers pédagogiques dédiés à la maîtrise des fondamentaux dans les classes dédoublées. Ces conseillers pourront aller dans les classes, accompagner les enseignants au plus près de leurs besoins et les former *in situ*. L'enseignant peut notamment être positionné en observateur de sa classe. Ce dispositif se déploie dans le prolongement des constellations des plans français et mathématiques..

*Ce dispositif a pour objectif prioritaire de renforcer les visites de classe, les suivis et accompagnements pour faire découvrir aux PE les résultats de la recherche et leur traduction dans la classe, leur permettre un meilleur suivi des besoins de leurs élèves, un traitement personnalisé de la difficulté scolaire par une remédiation rapide.*

### Hauts-de-Seine

Un accompagnement spécifique des grandes sections et des CP a été mis en place dans le cadre du plan français. Il se traduit par une formation commune pour une montée en compétences appuyée par les guides « Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle » et « Pour préparer l'apprentissage de la lecture et l'écriture à l'école maternelle », ainsi que par des observations croisées dans les classes de grande section et CP avec le support des constellations pour enrichir les pratiques pédagogiques entre les deux niveaux et améliorer la continuité des apprentissages pour les élèves.

*Les élèves scolarisés dans les écoles de la circonscription Nanterre 1 bénéficient d'un programme visant à promouvoir l'autodétermination et développer l'autonomie dès la grande section de maternelle.*

### Essonne

La direction départementale de l'Essonne a travaillé en partenariat avec les communes sur le bâti scolaire afin d'accompagner la mise en place des dédoubllements de classe. Les plans français et maths ont pu être déployés, avec plus de 1 200 enseignants de primaire accompagnés. En 2021, le département va déployer un plan oral à l'école primaire, à travers la formation des enseignants.

*Profitant de l'effet dédoublement des classes, le département s'inscrit fortement dans l'expérimentation du projet « Motiv'Action » sur l'académie, avec 81 écoles mobilisées, à travers leurs enseignants de CP.*

### Val-d'Oise

La mise en place d'un comité de pilotage / comité exécutif autour des dispositifs 100 % de réussite permettra de mieux mobiliser tous les acteurs départementaux pour améliorer les pratiques et les rendre efficaces. Un poste spécifique de conseiller pédagogique est créé à la rentrée scolaire 2021 spécifiquement sur le « 100 % de réussite ». Il sera dédié à l'accompagnement effectif des équipes d'école et à la conception d'outils opérationnels.

*Un vademecum du co-enseignement est en cours d'écriture pour accompagner les équipes et les enseignants dans cette organisation spécifique pour une publication au 1er trimestre 2021.*



## 8 – OFFRIR UN PETIT DÉJEUNER GRATUIT À L'ÉCOLE

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Dans un objectif de lutte et de **prévention de la grande pauvreté**, l'État a déployé, avec l'appui des communes, la mise en œuvre de petits déjeuners gratuits à l'école.

Principalement déployée dans les Cités éducatives de l'académie, dans un premier temps, la mesure va se renforcer fortement durant l'année 2021-2022 pour **atteindre plus de 34 000 élèves bénéficiaires d'au moins deux petits déjeuners gratuits par semaine**.

### --- POUR LA SANTÉ ET POUR L'ÉGALITÉ

Selon des études récentes, 7 % des enfants scolarisés ne prennent pas de petits déjeuners le matin alors que ce chiffre double (15 %) dans les foyers les plus défavorisés. Inscrite dans le cadre de la stratégie nationale de lutte et de prévention de la grande pauvreté, **la distribution des petits déjeuners dans les écoles participe à la santé et au bien-être des élèves et contribue à la réussite scolaire** (meilleure concentration, lutte contre le décrochage scolaire, développement de l'éducation à la santé) par l'apport d'aliments équilibrés à un moment essentiel de la journée.

### --- HUIT FOIS PLUS D'ÉLÈVES EN 2021-2022

Pour le déploiement de la mesure, l'académie a ciblé prioritairement les Cités éducatives où les inégalités sociales et alimentaires sont fortes. **Villiers-le-Bel (95), Garges-Lès-Gonesse (95), Les Mureaux (78), Épinay-sous-Sénart (91), Ris-Orangis (91) et Grigny (91)** ont pris part au dispositif au cours de l'année scolaire 2020-2021. Elles ont ainsi proposé des petits-déjeuners gratuits à près de 4 000 enfants chaque semaine, lorsque les conditions sanitaires le permettaient.

Les nouvelles modalités du dispositif, annoncées en mars 2021 (augmentation de la subvention de l'État, élargissement des écoles pouvant bénéficier du dispositif, possibilité d'augmentation du nombre de petits déjeuners servis jusqu'à un par jour...) ainsi que l'action volontariste de l'académie, aux côtés des mairies, permettent d'envisager l'arrivée de nouvelles communes dans le dispositif pour l'année 2021-2022, et d'**atteindre un objectif de plus de 34 000 élèves bénéficiant d'au moins deux petits-déjeuners gratuits par semaine**.

**De 4 000**

enfants bénéficiant d'un petit déjeuner chaque semaine, en 2020-2021

**à 34 000**

enfants qui devraient bénéficier d'un petit déjeuner chaque semaine, en 2021-2022

**1,4 M €**

de subvention attendue de l'État pour les petits déjeuners dans l'académie

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

La direction académique des Yvelines s'est mobilisée pour accompagner particulièrement les Cités éducatives du territoire dans la proposition de petits déjeuners gratuits à l'école. Actuellement, 1 500 élèves des Mureaux ont pu profiter de ces petits-déjeuners.

*De nouvelles villes pourraient rejoindre le dispositif dès cette année, afin d'accroître le nombre d'élèves bénéficiaires. Il s'agit notamment de Mantes-la-Jolie, avec une volonté de travailler sur la parentalité, et de Trappes avec un objectif de lutte contre la pauvreté.*

### Essonne

La direction académique de l'Essonne s'est investie activement en prenant contact et en accompagnant les municipalités afin de promouvoir et de mettre en œuvre le projet d'offrir un petit déjeuner gratuit à l'école. Grigny, parmi les premiers engagés, proposera, cette année, 259 200 petits déjeuners à 1 800 élèves.

*En plus de Grigny, Ris-Orangis et Epinay-sous-Sénart ont également distribué des petits déjeuners dans les écoles maternelles dès l'année 2020-2021. Le département a pour objectif d'étendre et de déployer ce dispositif sur d'autres territoires. Cette année, le dispositif sera notamment élargi aux écoles d'Étampes, d'Evry-Courcouronnes et de Vigneux-sur-Seine.*

### Hauts-de-Seine

À Colombes, à partir de janvier 2022, les élèves de la grande section jusqu'au CE1 pourront bénéficier de petits-déjeuners gratuits à l'école. Trois ingrédients (fromage, pain et fruit) seront proposés pour ces petits déjeuners pris sur le temps scolaire, à l'arrivée des élèves, et accompagnés par un projet pédagogique spécifique.

*À Colombes, les écoles du quartier « Les Fossés Jean » suivantes seront concernées à partir de janvier 2022 : Langevin-Wallon, Jean-Jacques Rousseau, Camille Claudel, Simone Veil et Buffon.*

### Val-d'Oise

En 2020-2021, les villes de Garges-Lès-Gonesse et Villiers-le-Bel se sont déjà engagées dans la démarche des petits déjeuners gratuits à l'école. L'année 2021-2022 verra un élargissement du dispositif à sept ou huit communes du département, avec une adaptation de l'offre aux contextes locaux.

*Argenteuil (toute les écoles et tous les niveaux), Franconville (3 écoles et tous niveaux), Garges-lès-Gonesse, Goussainville, (3 écoles et tous niveaux), Saint-Ouen-l'Aumône (6 écoles et tous niveaux), Sarcelles (toutes les écoles et CP-CE1), Taverny, Villiers-le-Bel (toutes les écoles et tous niveaux).*

# 9 – ACCOMPAGNER LES COLLÉGIENS POUR FAIRE LEURS DEVOIRS

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Le dispositif « Devoirs faits » a été mis en place à partir de 2018 afin d'**accompagner gratuitement un maximum de collégiens dans leurs révisions et leurs devoirs**. Là où un nombre limité d'élèves bénéficiaient d'une aide pour leurs devoirs, la mise en place du dispositif **permet désormais à près d'un collégien sur quatre d'être accompagné, avec un renforcement particulier en éducation prioritaire**. Le dispositif s'est progressivement renforcé de façon qualitative, passant de 1h30 par semaine en moyenne à 2h aujourd'hui.

## --- UN LEVIER POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Déployée au collège depuis 2018, la mesure « Devoirs faits » vise à améliorer l'accompagnement pédagogique des élèves. Elle a pour principal objectif de contribuer à réduire les inégalités scolaires, considérant que la réalisation des devoirs à la maison constitue un moment où elles peuvent s'accroître en raison des différences de niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter à leurs enfants.

Ainsi, « Devoirs faits » permet à tous les élèves volontaires, ainsi qu'à ceux identifiés par les équipes pédagogiques, de **faire leurs devoirs au collège gratuitement, de réviser et de conforter leurs acquis en étant soutenus** par des professeurs et des intervenants en dehors des heures de classe.

## --- UN ACCOMPAGNEMENT FORT AU DÉPLOIEMENT

L'académie de Versailles s'est fortement mobilisée pour accompagner la mise en œuvre de « Devoirs faits », à travers des plans d'action guidant l'action des établissements. Ces plans d'action ont permis de s'adapter aux besoins des élèves et des territoires, de favoriser un climat de confiance et de renforcer l'alliance avec les partenaires et les familles.

L'objectif est de faire bénéficier du dispositif à un maximum d'élèves, d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs, et de favoriser la continuité et la cohérence entre le temps scolaire et le temps familial et périscolaire.

Ces enjeux ont été **particulièrement important durant la période de crise sanitaire, où « Devoirs faits » a pu monter en charge et atteindre 40 % des élèves** en début d'année 2020-2021, grâce aux 130 000 heures supplémentaires débloquées par l'académie.

**66 %**

des élèves de 6<sup>e</sup> en REP+ bénéficient du dispositif « Devoirs faits » dans l'académie

**40 %**

des collégiens de l'académie ont bénéficié de « Devoirs faits » sur la période de rentrée 2020 (sept-oct), suite au confinement

**2 h**

de « Devoirs faits » par élève et par semaine, en moyenne, en 2021 (1h30 en 2018)

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

Le groupe de travail départemental permet d'interroger les pratiques pédagogiques dans le cadre du dispositif, le lien avec la classe, et d'encourager les principaux à la créativité. Les référents Devoirs faits par bassin sont réunis au niveau départemental pour mutualiser leurs pratiques et modalités pédagogiques. Devoirs faits est désormais un indicateur de pilotage abordé systématiquement avec tous les collèges.

*Le collège Marcel Pagnol de Bonnières-sur-Seine poursuit la modalité « à distance » du dispositif mise en place en 2020 à titre expérimental. Il s'adresse particulièrement aux élèves de 3<sup>e</sup> moins réceptifs au format traditionnel. Il permet de les accompagner chez eux à des heures différentes : le samedi matin ou le soir après 18 heures.*

### Hauts-de-Seine

Dans les Hauts-de-Seine, huit collèges ont bénéficié du partenariat avec l'AFEV et de l'intervention de volontaires dans le cadre du dispositif Devoirs faits, pour un total de 61h par semaine. Au vu des apports de ces temps d'accompagnement, l'ensemble des chefs d'établissement ont souhaité que l'opération puisse être reconduite dans leur collège.

*Des ateliers complémentaires ont également été proposés aux élèves de ces établissements, dans le cadre du dispositif : actions autour de l'orientation (découverte de la voie professionnelle, préparation et entraînement à l'oral PassPro), autour de la remotivation et du décrochage scolaire, atelier d'initiation à la presse, création et co-animation de club journal, intervention avec les classes de 6<sup>e</sup> autour de la découverte des valeurs de la République, création et co-animation de club manga, club de jardinage, club de théâtre, etc.*

### Essonne

Malgré les contraintes et difficultés liées à la crise sanitaire, les rencontres entre les référents « Devoirs faits » de chaque bassin départemental ont été maintenues afin de maintenir le dispositif et ce même durant les confinements nationaux. Ces rencontres visent notamment à mutualiser les pratiques et les modalités pédagogiques. Une offre à distance, « E-devoirs faits », sera proposée de manière pérenne afin de toucher un public plus large.

*Au collège REP+ Senghor de Corbeil-Essonnes, deux services civiques de l'AFEV réalisent 11h de « Devoirs faits ». Ils interviennent en soutien des enseignants et travaillent sur la parentalité et la poursuite du lien avec la famille.*

### Val-d'Oise

Une réflexion a été menée dans toutes les instances (conseil pédagogique, CVC) et autour des principaux référents de bassin. Chaque collège a nommé un référent/coordonnateur (majoritairement un enseignant) identifié pour accompagner le dispositif et suivre les formations académiques. Le département a maintenu un taux d'accueil des élèves demandeurs à hauteur de 75 %. 92 % des encadrants sont des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré auxquels se sont ajoutés trois associations impliquées dans le dispositif : l'AFEV, ZUP de CO et Expli'Cité. L'accompagnement est assuré à la fois par des volontaires en service civique et des étudiants bénévoles issus de l'université de Cergy et de Nanterre. Le nombre de bénévoles a augmenté de 2017 à 2021 ainsi que les volontaires en service civique. Les établissements bénéficiant de l'accompagnement des trois associations augmente : de 16 à 23 (entre 2018 et 2021), soit près de 1 300 élèves.

*Le dispositif « Devoirs faits » a favorisé le développement de la co-intervention et la réflexion autour de la gestion de la difficulté scolaire. La prise en charge par les étudiants volontaires a engendré le mentorat et a permis durant la crise sanitaire des contacts privilégiés.*

# 10 – OFFRIR UNE SCOLARITÉ INCLUSIVE POUR TOUS LES ÉLÈVES

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

L'académie de Versailles est celle qui **accueille le plus d'élèves en situation de handicap**.

Depuis 2017, l'académie a **fortement augmenté le nombre d'accompagnant d'élèves en situation de handicap** pour, à la fois, répondre à l'augmentation du nombre d'élèves concernés (+22 %) et améliorer qualitativement l'accueil de ses élèves et leur accompagnement dans leur parcours.

## --- ACCOMPAGNER PLUS ET MIEUX

L'académie de Versailles, **première académie de France en terme d'accueil des élèves en situation de handicap** s'inscrit dans le cadre de la rentrée inclusive réussie portée par le ministère de l'Éducation nationale. Ainsi, l'académie propose un maillage territorial de l'offre de scolarisation riche, varié et au plus près des besoin de ses 34 000 élèves en situation de handicap.

**28 363**

élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire (+22 % entre 2017 et 2021)

**+ 24 %**

d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap entre 2017 et 2021)

**+ 33**

dispositifs ULIS dans l'académie entre 2017 et 2021 (pour un total de 645)

L'**accueil des familles** reste une **priorité** avec la réactivation du numéro vert unique dès le mois de juin (0 805 805 110) et des entretiens de rentrée prévus pour tout nouvel élève en situation de handicap accueilli.

## --- PROPOSER DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DE CHACUN

Le **partenariat avec l'ARS Ile-de-France** permet d'adosser l'offre de scolarisation à des dispositifs médico-sociaux tels que les équipes mobiles d'appui à la scolarisation, des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) renforcés mais également dans le courant de l'année, des dispositifs d'auto régulation.

Cette transformation de l'offre s'adosse à une politique de ressources humaines fondée sur des actions de formation ainsi que sur **l'accompagnement des AESH tout au long de leur parcours professionnel**.

Pour **répondre à la forte augmentation du nombre de collégiens et lycéens**, l'académie propose également des dispositifs innovants : stage de 3<sup>e</sup>, accès à l'apprentissage, poursuite d'études vers le supérieur et accompagnement vers l'insertion professionnelle notamment.

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

La direction départementale des Yvelines a mis en place un partenariat avec l'Agence régionale de santé Ile-de-France et l'association APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés) permettant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire d'appui aux écoles. Celles-ci peuvent faire appel à l'équipe en cas de difficulté, un bilan sera réalisé et des réponses apportées en formation in situ.

*Entre cette rentrée 2021 et novembre 2022, le département des Yvelines sera équipé progressivement de 80 robots (40 dans le premier degré et 40 second degré) financés par le ministère de l'Éducation nationale. Ce robot permet à un élève en longue absence pour des raisons médicales de pouvoir interagir avec ses camarades et enseignants.*

### Hauts-de-Seine

La formation des personnels à l'école inclusive est une priorité du département, et prend des formes innovantes : webinaires hebdomadaires avec les « mardi flash », qui ont réuni environ 30 à 40 enseignants différents chaque semaine sur des thématiques allant de l'aménagement de la classe aux parcours de formation professionnelle des élèves en situation de handicap, formation modulaire des AESH sur la plateforme multimodale Canoprof.

*Au collège Edouard Vaillant de Gennevilliers, une équipe pédagogique complète travaille autour d'un projet de classe visant à l'inclusion d'élèves à besoins spécifiques (PPS, ULIS, UPE2A) aux côtés d'élèves issus de parcours ordinaire. Cette inclusion s'appuie sur des modes de travail coopératifs: généralisation du plan de travail, personnalisation des parcours, modification de l'espace classe et réflexions autour de l'évaluation par compétences.*

### Essonne

Dans le cadre de la politique d'offrir une scolarisation inclusive aux élèves en situation de handicap, la direction départementale de l'Essonne s'est employée à former les AESH. Ainsi, 1000 AESH recrutés cette année ou l'année précédente, ont pu bénéficier d'une formation et d'une sensibilisation de 60h à la scolarisation inclusive en collaboration avec la plateforme Magistère. Cette offre de formation à distance deviendra pérenne à l'avenir.

*À la rentrée 2020 a été ouverte la première unité d'enseignement externalisée (UEE) pour le polyhandicap en Île-de-France, à l'école Anne Frank de Les Molières. Fruit d'une collaboration avec l'ARS, la mairie et l'association Les Tout Petits, elle s'inscrit dans le large déploiement d'UEE dans le département de l'Essonne qui aura vu en deux ans passer leur nombre de 12 à 28, dont une seconde destinée à la prise en charge du polyhandicap à partir de la rentrée 2021.*

### Val-d'Oise

Le département a mis en place des groupes de travail, coanimés par des pilotes de PIAL et le service école inclusive, avec les AESH référents dont l'objectif est de produire des outils, harmoniser les pratiques et formaliser les procédures. Les groupes pluri catégoriels ainsi constitués ont travaillé sur quatre problématiques rencontrés dans les PIAL : le pilotage, la création d'un « passeport de formation » des AESH, la gestion des situations complexes, l'élaboration des réponses aux besoins spécifiques des élèves .

*Un dialogue de gestion a été mené en juin par le service école inclusive avec les 64 PIAL afin de dresser un bilan qualitatif et quantitatif de leur mise en place. Ainsi, ce bilan précis et partagé a permis d'ajuster le déploiement des PIAL pour la rentrée 2021.*



# 11 – RENFORCER LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Les Cordées de la réussite ont été fortement déployées dans l'académie ces dernières années, en **multipliant par neuf le nombre d'élèves « encordés » entre 2017 et 2020.**

Ce dispositif d'égalité des chances permet à des élèves issus de milieux modestes de se projeter dans l'avenir à partir d'actions menées par les établissements « têtes de cordées » et avec l'intervention régulières d'étudiants.

## --- UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ

Les nouvelles « Cordées de la réussite » reposent sur un réseau de solidarité, en **s'adressant à des élèves de milieux sociaux modestes**, éloignés de l'enseignement supérieur pour des raisons sociologiques et/ou géographiques. Elles visent à **faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chance**, en luttant contre l'autocensure et en suscitant l'ambition scolaire des élèves de la classe de 4<sup>e</sup> au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

Un établissement scolaire « encordé » et des établissements de l'enseignement supérieur « têtes de cordée » mettent en place des actions pour donner à chaque élève les moyens de sa réussite, quel que soit le parcours envisagé.

## --- ACCOMPAGNER PLUS D'ÉLÈVES

Après le changement d'échelle opéré par le virage numérique et la mutualisation d'actions, les cordées de l'académie de Versailles relèvent **un nouveau défi : accompagner un public d'élèves plus nombreux, plus diversifié**, et ouvrir le champ des possibles dès la 4<sup>e</sup>. Pour cela, l'académie travaille autour de trois enjeux :

- la montée en puissance des actions en direction des collèges REP+ déjà tous « encordés »,
- la mise en réseaux des établissements, notamment les lycées professionnels,
- des programmes co-construits pour des actions au plus près des besoins des élèves et des territoires.

L'académie compte **deux nouveaux partenaires particulièrement engagées pour les lycées professionnels** : l'Institut National du Patrimoine et le CNAM.

### De 1 660...

élèves participant au dispositif « Cordées de la réussite » en 2017

### ...à 15 000

élèves participant au dispositif « Cordées de la réussite » en 2019-2020

### 36

partenaires « têtes de cordées » engagée aux côtés de l'académie (+24 % depuis 2017)

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

La direction académique des Yvelines a déployé un pilotage commun avec le Préfet à l'égalité des chances afin de créer une nouvelle dynamique de la classe de 4<sup>e</sup> jusqu'à la classe de terminale. 100% des établissements REP+ du département sont encordés. Le département s'inscrit dans une volonté de diversifier les têtes de cordées, avec l'arrivée notamment des IFSI pour créer des vocations d'infirmiers.

*Le partenariat mise en place à l'initiative du lycée Sonia Delaunay de Villepreux associe l'IFSI de La Verrière, le centre hospitalier MGEN, les mairies de Villepreux et des Clays-sous-Bois ainsi que le lycée de la Plaine-de-Neauphle de Trappes. Les axes de la cordée sont d'accompagner une orientation réfléchie et valorisée, de mettre en place du tutorat, du mentorat et des actions culturelles, sociales et éducatives afin d'enrichir les compétences des élèves.*

### Hauts-de-Seine

Le département des Hauts-de-Seine compte 1 032 élèves encordés dans 40 établissements du second degré (18 lycées et 22 collèges). Trois objectifs prioritaires ont été définis pour la rentrée : optimiser et renforcer les dispositifs existants ; densifier les partenariats noués avec différents réseaux d'acteurs ; créer les conditions d'une action pérenne et systémique à l'échelle de l'établissement et du territoire.

*Quatre établissements d'enseignement supérieur interviennent dans les Hauts-de-Seine :*

- Université Paris Nanterre ;
- Université Paris Dauphine ;
- Lycée Lakanal ;
- ISEP, école d'ingénieur du numérique.

### Essonne

La direction académique de l'Essonne renforce le dispositif en doublant le nombre de cordées de la réussite sur son territoire, en privilégiant la continuité du dispositif de la 4<sup>e</sup> jusqu'à la terminale et en portant une attention particulière aux établissements dont le public est issu des zones rurales. À terme, le département comptera 50 établissements rattachés aux cordées de la réussite.

*Vingt nouveaux établissements de l'Essonne sont maintenant en lien de cordée avec le programme « Trouve ta voie » de l'ESSEC, plus particulièrement ceux de l'ouest et du sud du département, à Dourdan et à Étampes.*

### Val-d'Oise

Les cordées de la réussite se déploient à travers : 9 cordées départementales et 13 régionales concernant des établissements du Val-d'Oise (contre 7 départementales en 2019 et 11 régionales). Les partenaires sont essentiellement CY Cergy Université, l'ESSEC, l'École internationale des sciences du traitement de l'information, l'école polytechnique, les écoles supérieures d'ingénieurs, Sciences Po.

*La coordination départementale a impulsé le déploiement des cordées dans les cinq Cités éducatives avec l'instauration de réunions avec les chefs d'établissement de collèges et de lycées pour déployer des cordées collèges-lycées avec des étudiants issus des universités du territoire, des IUT (Sarcelles) et BTS. Cette dynamique vient en synergie avec celle du déploiement du mentorat dans les cités éducatives prenant en compte de façon renforcée la dimension de l'orientation et de l'insertion dans le parcours du jeune en cité éducative.*



3.

**VALEURS**

**DE LA RÉPUBLIQUE**



# 12 – CONFORTER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LA LAÏCITÉ

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Depuis 2018, l'académie est dotée d'une **équipe Valeurs de la République** qui vient en **aide aux personnels et établissements** rencontrant des atteintes à la laïcité. Ce soutien, complémentaire des efforts conséquents de formation réalisés ces dernières années, permet d'agir plus efficacement face aux situations vécues.

Une nouvelle étape sera franchie à la rentrée avec la mise en place d'une **formation renforcée et intensive des formateurs dans la lignée du rapport Obin**.

## --- UNE ÉQUIPE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Dans un contexte d'interrogations de la société sur les missions de l'École et sur le sens de la laïcité, il apparaît essentiel de **renforcer la compréhension par tous les acteurs de la communauté éducative, dont les élèves eux-mêmes et leurs parents, du cadre sécurisant et émancipateur qu'offre la laïcité**. L'action de l'académie vise à apporter des éclairages clairs, à donner aux enseignants des outils pour promouvoir les valeurs républicaines et la laïcité dans le cadre de leurs enseignements, à former les personnels, entrants dans le métier comme déjà aguerris.

Depuis 2018, **l'équipe académique Valeurs de la République se tient quotidiennement à la disposition des personnels afin de les accompagner face à une situation d'atteinte à la laïcité**. Elle se positionne en soutien des personnels, partage son expertise des situations rencontrées et propose une réponse adaptée. L'équipe est renforcée pour assurer ces missions.

## --- UNE FORMATION RENFORCÉE

Depuis l'an dernier, la formation de l'ensemble des personnels à une connaissance approfondie des valeurs de la

République et de la laïcité a pris un nouvel élan dans l'académie avec l'expérimentation d'une formation hybride intercatégorielle. Appuyée sur un parcours M@gistère et organisée autour d'ateliers d'échanges, elle **permet à chacune et chacun, à tous les niveaux, de confronter les expériences et de renforcer sa bonne maîtrise des questions et sa posture**. La formation ciblée d'équipes d'établissement se développe également.

Dans la lignée du rapport Obin, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, **dès la rentrée 2021, la mise en place d'une formation renforcée et intensive à destination de 1 000 formateurs issus de toutes les académies et de tous les départements**. Les formateurs académiques bénéficieront d'une formation interdégré, articulée à la formation de formateurs nationale.

**2 500**

personnels formés et sensibilisés aux sujets de la laïcité en 2020-2021

**1**

équipe académique Valeurs de la République pour venir en soutien aux personnels

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

Le département a constitué un groupe de travail 1<sup>er</sup> degré (conseillers pédagogiques, formateurs Inspé et directeurs d'écoles particulièrement mobilisés sur ces sujets). Pour la formation, l'accent est mis sur l'ensemble des directeurs d'école du département, avec quatre modules au choix, dont un obligatoire par an.

*Dès cette rentrée, une formation de quatre modules au choix concernera les 955 directeurs du département. Elle vise à renforcer leurs connaissances, faciliter l'appropriation de ressources et d'exemples de mise en œuvre, de développer la coéducation et de procéder à des études de cas. Huit vidéos ont été réalisées donnant ainsi l'occasion aux directeurs des écoles de Cravent, Jaurès et Pergaud à Trappes, Detraves et Velter à Chatou, Brossolette à Plaisir et Neruda à Sartrouville de témoigner auprès de leurs collègues du travail d'impulsion au sein de leur école.*

### Hauts-de-Seine

Le département s'attache à développer la construction d'une culture professionnelle commune sur ces sujets. 350 directeurs d'école ont été accompagnés pour impulser l'animation de conseils des maîtres dédiés. 120 professeurs stagiaires ont été formés à la pédagogie de la laïcité. Des ressources départementales sont également proposées dans le cadre de l'Enseignement moral et civique.

*La Délégation militaire départementale (DMD) organise, en partenariat avec la direction académique des Hauts-de-Seine et la préfecture, un parcours pédagogique sous la forme d'un rallye, ayant pour thème « La science au service de la France ». Des élèves de 4e et 3e ont ainsi pu participer, en équipe, avec leurs enseignants, à ce rallye citoyen.*

### Essonne

En collaboration avec la Préfecture, la DSDEN a développé cette année la 1<sup>re</sup> formation sur la prévention de la radicalisation et des atteintes aux valeurs de la République. Proposée aux personnels de vie scolaire et aux chefs d'établissements nouvellement arrivés au sein du département, elle a été suivie par 80 personnels. Les deux prochaines années, 12h de formation sur les valeurs de la laïcité seront proposées aux 817 directeurs d'écoles.

*Depuis mars 2021, le collège Condorcet de Dourdan s'est doté de sa première classe défense de sécurité globale (CDSG) grâce à une convention de partenariat avec l'Armée de Terre. Tout un projet pédagogique et éducatif interdisciplinaire (Lettres, Histoire, EMC, CHAM, Éducation musicale) et pluriannuel, a été construit pour permettre aux élèves du collège de développer leur sens de la citoyenneté et le partage des valeurs de la République.*

### Val-d'Oise

Dans le cadre du plan de prévention des violences et du harcèlement en milieu scolaire, les bases d'un travail partenarial ont été posées avec la constitution de groupes de travail répondant aux préoccupations locales : propositions de kits de formation, ressources pédagogiques. Des actions ont été mises en place au sein des écoles et des établissements souvent dans une dynamique interdegré. Les directeurs d'école en formation initiale ont pu bénéficier d'une demi-journée de formation dédiée, les directeurs chevronnés bénéficieront d'une journée complète en formation continue.

*Au collège Les Hautiers de Marines, une professeure d'histoire-géographie et EMC a impulsé le projet « Arbres de la laïcité » s'est concrétisé avec les élèves de 6<sup>e</sup>. Ce projet visait à réaliser un arbre de la laïcité avec deux missions précises : faire comprendre qu'en réalisant cet arbre, les élèves deviendraient toutes et tous des porteurs des valeurs de la République ; faire vivre la laïcité au sein de la classe, tout en leur faisant comprendre que leurs croyances, leurs doutes ou leurs non-croyances font partie intégrante de leur identité.*

# 13 – LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LE CYBER HARCÈLEMENT

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

L'académie de Versailles est, depuis plusieurs années, fortement mobilisée pour lutter plus efficacement contre le harcèlement et le cyber harcèlement. L'académie compte aujourd'hui **dix fois plus de personnels formés à la prise en charge de ces situations** qu'en 2017.

**Le déploiement du programme « pHARe » constitue une nouvelle étape dans l'engagement de tous, personnels, élèves, parents, partenaires, dans cette lutte.**

## --- UNE MOBILISATION TOTALE ET AMBITIEUSE

**La lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement est l'affaire de tous** : élèves, professeurs, personnels de l'éducation nationale, parents, partenaires.

**Depuis 2017, l'académie de Versailles a développé un plan de prévention ambitieux et novateur** : une participation toujours active au prix Non au harcèlement (NAH), des ambassadeurs collégiens et lycéens de plus en plus nombreux, un programme de formation des personnels « Faire Face au Harcèlement (FFH) » de 12 modules sur deux années, un site académique avec des ressources accessibles à toute la communauté éducative, un numéro vert académique et un réseau de référents harcèlement sur l'ensemble du territoire.

**5 000**

personnels formés à la prise en charge du harcèlement (contre 500 en 2017)

**2 070**

élèves ambassadeurs « Non au harcèlement » en collège et lycée (contre 100 en 2017)

## --- UNE NOUVELLE ÉTAPE À PARTIR DE LA RENTRÉE

**A la rentrée 2021, le programme "pHARe" de lutte contre le harcèlement à l'école est généralisé sur tout le territoire.** L'académie accompagnera les écoles et les établissements avec un plan de formation pour décliner cette ambition au service du bien-être des élèves et du respect d'autrui.

- **Tous les collèges seront dotés d'élèves ambassadeurs "Non au harcèlement"** : le projet « 100 % » porté par les élèves élus au Conseil académique à la vie lycéenne (CAVL) de l'académie de Versailles participera à cette dynamique.
- **Dans tous les collèges, un état des lieux propre sera dressé** et déterminera un plan d'action.
- **Les instances de démocratie scolaire** – conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne – seront également, partout, invitées à s'emparer du sujet.
- Les écoles (en circonscription) et établissements constitueront **une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge** spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves.
- **Les parents seront associés** à cette démarche à travers des ateliers.

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

Durant 4 ans, le département des Yvelines a formé des équipes ressources sur l'ensemble des circonscriptions, des collèges et des lycées pour la mise en place de la méthode de préoccupation partagée. Ces équipes seront des relais essentiels dans le déploiement du programme PHARe.

*Un programme sur l'empathie, porté par Omar Zanna, a été développé dans le cadre de l'éducation prioritaire et porté par un formateur REP + de Trappes. Le projet entend faire prendre conscience aux élèves de leurs interactions et ainsi de générer de l'empathie. Les enseignants sont spécifiquement formés pour s'emparer de cette pédagogie au cœur la classe. Aujourd'hui, cette pédagogie s'applique également à Versailles (en inter-degré) ou encore à Chanteloup-les-Vignes.*

### Hauts-de-Seine

En primaire, plusieurs dizaines de directeurs d'école et de conseillers pédagogiques ont pu bénéficier, l'an dernier, de formations « Faire face au harcèlement » portées par l'académie. Des formations inter-degrés ont également été proposées ainsi que des formations à initiative locale, sur demande des équipes et ancrées autour de leurs problématiques concrètes.

*En collaboration avec la ville de Meudon et les collèges de la ville, un dispositif « Les Centres Relier » a été mis en place. Ce projet vise à prévenir les situations de harcèlement, en favorisant la détection auprès des parents, des établissements scolaires et des partenaires territoriaux. Il vise également à accompagner les victimes de harcèlement et leur famille pour les aider à se reconstruire ainsi qu'à proposer aux enfants/jeunes une orientation adaptée en fonction du besoin repéré. Ce dispositif s'inscrit en complémentarité avec les dispositifs déjà existants au niveau de l'académie.*

### Essonne

Dans le département de l'Essonne, douze lycées ont pu bénéficier cette année de formations pour leurs ambassadeurs lycéens. Dans le 1<sup>er</sup> degré, la cellule PAIRE (Pôle d'accompagnement d'intervention relation équipes élèves), composée de deux conseillers pédagogiques et de deux psychologues de l'Éducation nationale, vise à mener différentes actions d'intervention en amont et en aval en collaboration avec les services académiques.

*Les élèves du collège Le Saussay à Ballancourt-sur-Essonne ont eu l'opportunité de présenter au ministre de l'Éducation nationale leur fresque participative réalisée par 430 élèves. Cette œuvre murale réalisée en collaboration avec un artiste s'inscrit dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Dans le cadre de ce projet, une chanson a également été écrite et chantée par les élèves.*

### Val-d'Oise

Dans le Val-d'Oise, une cellule départementale met en œuvre le plan de prévention autour des quatre axes : prévention, sensibilisation, formation, prise en charge précise des situations. Au sein des établissements, des pôles ressources fonctionnels permettent de traiter au plus près les situations de harcèlement par des personnels formés et surtout de mener des actions de prévention auprès des élèves. Le jury académique du prix « Non au harcèlement » a distingué quatre établissements du Val-d'Oise.

*Au collège La Justice de Cergy, l'égalité homme-femme est une thématique portée depuis plusieurs années. Les élèves élus au Conseil de la vie collégienne et les ambassadeurs « Non au harcèlement du collège ont réalisé une affiche suite à l'apparition d'un "challenge" entre élèves. Leur dessin original, réalisé par une élève, incite à s'interroger sur les différentes perceptions des rapports homme - femme et d'éveiller les questionnements autour des gestes et des paroles pouvant porter atteinte au respect de l'autre.*

# 14 – DÉPLOYER LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL POUR LES JEUNES

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Déployé pour la première fois en 2019 et amplifié en 2021, le Service national universel (SNU) vise à **féderer une jeunesse engagée** autour d'un séjour de cohésion et d'une mission d'intérêt général.

Dans l'académie, **750 jeunes ont pu bénéficier du séjour de cohésion en 2021** et participeront, dans les prochains mois, à une mission d'intérêt général.

## --- POUR UNE JEUNESSE ENGAGÉE

Le Service national universel (SNU) vise à participer à l'émergence d'une société de l'engagement bâtie autour de la cohésion nationale. Pour cela, il se décline en deux temps :

- **un séjour de cohésion rassemblant, pendant deux semaines, des jeunes venus de toute la France** afin de tisser des liens nouveaux et de développer la culture de l'engagement,

**750**

élèves de l'académie inscrits au SNU en 2021)

**52 %**

de filles parmi les volontaires de l'académie

**Jusqu'à 15 %**

de volontaires issus des quartiers prioritaires de la ville

- **une mission d'intérêt général de deux semaines, pensée comme un service rendu à la Nation** réalisée dans la défense, la sécurité, la solidarité, la santé, l'éducation, la culture, le sport, l'environnement ou la citoyenneté.

À l'issue de la mission d'intérêt général, les volontaires peuvent poursuivre leur engagement pour une durée de trois mois à un an.

## --- ATTIRER LES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

L'académie a pour principale mission d'**encourager et de soutenir la mobilisation des volontaires souhaitant participer au SNU**. Des outils de communication adaptés aux élèves ont été mis à la disposition des chefs d'établissement, afin de susciter l'envie auprès des élèves de participer à cette expérience. Des courtes vidéos de volontaires de la première cohorte ont été diffusées, afin de promouvoir l'échange entre pairs.

Pour les prochaines sessions, **une attention particulière sera portée aux quartiers prioritaires de la ville** afin de susciter l'adhésion des jeunes de ces territoires et de leur permettre d'être encore plus nombreux à participer au SNU.

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

296 élèves étaient inscrits pour partir réaliser leur séjour de cohésion en région parisienne et en province (Occitanie). Plusieurs temps avaient été organisés avec les élèves et les proviseurs pour motiver un maximum de volontaires. 150 jeunes d'Île-de-France ont également accueillis sur le site du château de Jambville et ses 50 hectares en pleine nature.

*Les volontaires présents au château de Jambville ont pu bénéficier d'un programme pédagogique riche : valeurs de la République (gendarmerie, armée), activités culturelles (château de Versailles, parc du Vexin), activités sportives, banque de France, association Colosse aux pieds d'Argile (abus sexuels dans le sport), etc.*

### Hauts-de-Seine

Deux séjours de cohésion ont été organisés pour de jeunes volontaires franciliens. Ils ont été accueillis au CREPS à Châtenay-Malabry et au lycée Passy-Buzenval de Rueil-Malmaison. Ces séjours ont été montés avec un partenariat associatif et institutionnel très dense. Ainsi, l'AMAP de Châtenay-Malabry est intervenue durant le séjour sur les circuits courts et fait le lien avec les missions d'intérêt général dans l'épicerie solidaire de la commune.

*Pour clôturer les séjours de cohésion du SNU, une cérémonie a été organisée le 1<sup>er</sup> juillet au Mont-Valérien présidée par le préfet et la DASEN en présence des élus et des partenaires du SNU. Cette cérémonie a pris un sens profond pour les volontaires, dans ce Haut lieu de la mémoire nationale.*

### Essonne

Dans l'Essonne, 87 jeunes ont été accueillis en 2021. 140 essonnais sont, eux, partis réaliser leur séjour de cohésion sur l'ensemble des sites d'Île-de-France. Deux webinaires à destination des élèves ont été organisés afin d'attirer les élèves à s'engager dans cette expérience du Service national universel.

*De nombreuses activités ont été proposées aux volontaires ayant participé au séjour de cohésion dans l'Essonne : forum de l'engagement (avec des représentants des services de l'État, une sénatrice), visite des archives départementales, activités autour du patrimoine artistique et culturel de Chamarande (dimension environnementale, course d'orientation, ultimate, etc.), visite d'une exposition d'art contemporain, etc.*

### Val-d'Oise

Le Val-d'Oise était préfigurateur du SNU en 2019. 120 jeunes de 16 ans du département avaient alors pris part à cette expérience. En 2021, 191 jeunes, de 15 à 17 ans se sont déclarés volontaires dans le Val-d'Oise et sont partis en séjour de cohésion dans toute l'Île-de-France, après avoir été tous réunis en amont du séjour. Parallèlement 147 jeunes de toute la région ont été accueillis dans le Val-d'Oise sur le site du lycée Saint-Martin de France à Pontoise

*De nombreuses activités, représentant les trois cultures du SNU (Éducation nationale, éducation populaire et corps en uniforme), ont été proposées aux jeunes volontaires durant leur séjour de cohésion : activités physiques et sportives et de cohésion (CDOS, Fédération Léo Lagrange), mobilité, connaissances des services publics, accès aux droits et promotion de la santé (CIJ, IFAC), citoyenneté et institutions nationales et européennes (CIJ), culture (Ligue de l'Enseignement, CDOS), découverte de l'engagement (AFEV, Ligue de l'Enseignement, Unis-Cité, IFAC), développement durable et transition écologique et solidaire.*



4.

**100 000 HOMMES**

**ET FEMMES ENGAGÉS**



# 15 – ACCOMPAGNER L'ARRIVÉE DES NOUVEAUX PERSONNELS DE L'ACADÉMIE

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

L'académie de Versailles est une académie d'accueil et de formation. Elle a développé ces dernières années **un véritable savoir-faire pour intégrer et accompagner les nouveaux personnels**, qui se traduit notamment par des accueils institutionnels et des ressources mises à disposition. Avec la feuille de route RH, **l'académie se donne les moyens de renforcer cet accueil**, en expérimentant notamment le mentorat pour les enseignants néo-titulaires ou en travaillant sur l'accueil des personnels qui s'engageraient dans une « seconde carrière » en rejoignant l'académie.

## --- UNE ACADEMIE D'ACCUEIL

Versailles est une académie d'accueil et de formation : chaque année, elle compte un volume important de personnels entrants à la fois dans les métiers et dans l'académie quels que soient les publics (cadres, IATSS, enseignants, CPE, etc.) ou les statuts (contractuels, stagiaires, titulaires).

**Bien les accueillir, les intégrer et les accompagner dans leur prise de fonction** est dès lors un enjeu majeur pour notre territoire : leur réussite est essentielle pour assurer aux élèves de suivre un enseignement de qualité dans des bonnes conditions.

### 2 950

professeurs stagiaires dans l'académie, dans le premier et le second degré

### 2 000

enseignants néo-titulaires dans le second degré

### 25 %

d'enseignants avec moins de cinq ans d'ancienneté

De plus, **fidéliser les nouveaux personnels** est un objectif qui permettrait de renforcer la continuité de notre action et de conserver des personnels expérimentés disposant d'une bonne connaissance de leur territoire.

## --- UN SAVOIR-FAIRE A RENFORCER

Face à ces enjeux, l'académie a développé **un réel savoir-faire qu'il convient de renforcer à l'avenir**.

Elle propose **un accueil institutionnel pour tous les publics** (professeurs des écoles stagiaires, enseignants et CPE du 2<sup>nd</sup> degré, cadres, IATSS) **quel que soit leur statut** (stagiaires, titulaires, contractuels).

*En 2020-2021, une attention particulière a été portée sur les enseignants-stagiaires du 2<sup>nd</sup> degré sous la forme de quatre webinaires tout au long de l'année qui ont reçu à chaque fois environ 1 000 connexions :*

- Accueil
- Valeurs de la République, mouvement inter-académique,
- Entretien professionnel, fin de l'année de stage,
- Mouvement intra-académique

*En 2020-2021, pour les contractuels enseignants du 2nd degré et les CPE : des webinaires d'accompagnement (travail au sein de la communauté éducative, adaptation des pratiques aux besoins des élèves, parcours professionnel, continuum de formation et de professionnalisation), des formations disciplinaires, un tutorat d'une durée de trois mois en fonction des demandes.*

L'académie met également à disposition **des ressources transversales qui s'adressent à l'ensemble des personnels** :

- un nouveau guide d'accueil de l'académie permettant d'en découvrir le fonctionnement et de disposer de toutes les informations nécessaires à la prise de fonction,
- des pages dédiées sur le site académique, notamment pour les enseignants.

L'académie, enfin, présente et met à disposition **une action sociale dynamique** :

- mailing aux néo-titulaires, notamment ceux en provenance du mouvement inter-académique, sur l'action sociale et les aides au logement,
- affiches et flyer récapitulant les mesures d'action sociale en faveur des personnels de l'académie,
- pages dédiées sur l'intranet où sont présentés des informations et des guides pratiques.

## --- LES AMBITIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE RH

L'académie a identifié de nombreuses actions ambitieuses qui sont inscrites dans la feuille de route RH et qui seront progressivement mises en place au cours des années à venir :

- **systematisation des temps d'accueil institutionnels et solennels** pour toutes les catégories de personnels : trombinoscope, visites, partage avec les pairs, etc.,

- **consolidation du parcours d'accueil tout au long de l'année** pour les enseignants, notamment grâce :

- au déploiement du mentorat pour les enseignants néo-titulaires (expérimentation sur quatre bassins à la prochaine rentrée) et les néo-cadres (expérimentation d'un parcours de formation spécifique aux néo-proviseurs),
- à l'utilisation de nouveaux formats et à un point d'étape proposé à cinq semaines.

- **expérimentation du développement de services et de partenariats relatifs à l'aide au logement** pour les nouveaux arrivants et pour tous les publics,

- **speed-dating des nouveaux inspecteurs avec les services du rectorat** tout en élargissant le dispositif aux personnels de direction et prévoir des journées d'accueil des nouveaux arrivants,

- **formalisation d'un parcours pour les « secondes carrières »** : stages d'observation dans le cadre de la préparation au concours, repérage de vivier sur les réseaux professionnels, suivi et capitalisation sur leurs compétences pour des postes de référents ou formateurs par exemple,

- **mise en place d'une plateforme de suivi des personnels contractuels** pour les accompagner à devenir titulaires,

- **renouveau de la stratégie de recours ciblés aux postes à profil** en passant par une enveloppe budgétaire dédiée, la formalisation de fiches de postes types et la possibilité d'une approche spécifique sur des territoires fragiles.

# 16 – TRANSFORMER LA RELATION AUX PERSONNELS

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Avec plus de 100 000 personnels répartis sur quatre départements, l'académie de Versailles a un fort enjeu de gestion des ressources humaines, avec une volonté de **proposer une approche RH plus humaine et plus proche des agents**. La mise en place de nouveaux outils numériques doit permettre de libérer du temps de traitement au profit de la relation aux agents. Elle doit également permettre une dématérialisation des démarches en vue de **devenir une académie « zéro papier »**.

## --- UN ENJEU MAJEUR POUR LES 100 000 PERSONNELS

L'enjeu d'une gestion des ressources humaines de proximité, complémentaire de l'appui hiérarchique que peuvent apporter les personnels d'inspection et de direction, est de taille avec **plus de 100 000 personnels répartis dans près de 4 000 écoles et établissements, sur un territoire vaste**.

Le choix de l'académie est celui d'une démarche tournée vers l'agent permettant de créer une relation plus directe et qualitative entre les agents et les services des ressources humaines.

Si de nombreuses avancées ont été réalisées ces dernières années, l'académie ambitionne de les accélérer notamment grâce aux **actions ambitieuses prévues au sein de la feuille de route RH**.

Le développement d'outils numériques est et restera un enjeu central. Ceux-ci permettront de dégager du temps et des ressources – via la dématérialisation et la simplification des démarches qu'ils rendent possibles – qui pourront être redéployés en soutien et en renfort d'**une approche RH plus humaine et plus proche des usagers**.

## --- UNE TRANSFORMATION DES SERVICES RH

L'académie de Versailles est engagée depuis plusieurs mois dans un processus de

transformation des services RH qui place en son centre les agents et les usagers. Celle-ci passe par le déploiement d'ampleur d'une offre complète de services en ligne qui doivent permettre de simplifier les démarches des agents : mise en œuvre du principe « dites-le-nous-le nous une fois », offre de services personnalisés axée sur l'accompagnement, etc.

**Des améliorations concrètes pour les agents ont été mises en place :**

- optimisation de la visibilité et lisibilité des services académiques : *Chatbot* relatif à la mobilité, guide des usagers et fiches d'information, clarification des responsabilités de chaque service,
- dématérialisation des demandes de mobilité du second degré via une plateforme numérique,
- renforcement des moments de qualité dédiés à la relation usagers : webinaires et rencontres thématiques.

Une première version du projet Colibri (voir encadré) est accessible depuis le mois de mai 2021 en proposant des outils autour du mouvement intra-académique, du Master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEFF) ou encore de l'école inclusive.

## Zoom sur Colibri / Colibri + :

L'académie a obtenu un financement auprès du fonds pour la transformation publique (FTAP) qui accompagne les projets de transformation des administrations afin de construire cette plateforme au service des personnels. Ils permettront de déployer :

- **L'outil Colibri (« front office ») :**  
Portail unique de gestion de carrière des personnels enrichi de fonctionnalités supplémentaires (assistant virtuel, outil de prise de rendez-vous, outils de *data visualisation*, etc.) qui rassemble l'ensemble des prestations de service.
- **L'enrichissement via Colibri+ (« back office ») :**  
Chaîne de logiciels cohérents permettant de stocker de façon sécurisée les données et de dématérialiser entièrement de nombreux processus : « casier numérique » de l'agent, outils d'intelligence artificielle pour classer les documents et contrôler automatiquement les pièces justificatives, processus de validation et de signature électronique, etc.

Cette dématérialisation progressive permettra à l'académie de **viser le « zéro papier »**.

## --- LES AMBITIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE RH

La feuille de route RH doit permettre d'accélérer la dynamique engagée afin de simplifier les démarches et rapprocher les services des agents autour de trois axes.

### Mieux informer et accompagner individuellement chaque personnel

Déployer une RH de proximité en :

- informant mieux chaque personnel,
- écoutant, orientant et accompagnant chaque personnel en proximité (conseillers RH de proximité),
- permettant l'identification des bons interlocuteurs RH,
- lançant un plan de requalification des emplois et des agents pour améliorer la qualité du service fourni à l'utilisateur.

Optimiser et numériser les procédures internes pour améliorer la satisfaction des agents : Colibri/Colibri+, délais de réponse et mesure de la satisfaction des agents.

### Réorganiser les services pour répondre à de nouveaux besoins

Faire évoluer le métier de gestionnaire RH au cœur de l'harmonisation et de la modernisation des pratiques RH :

- formations pratiques relatives « à la qualité de la relation à l'utilisateur », « à l'écoute et à la réponse individualisée », etc.,
- plan de formation ciblé pour consolider les fondamentaux d'une GRH individualisée,
- ateliers collaboratifs et inter-catégoriels pour infuser la culture de la performance, de l'écoute et du conseil au sein des services et pilotage de l'activité par des tableaux de bord.

Mettre en place une DRH des AESH en lieu et place des nombreux interlocuteurs actuels pour mieux les accompagner.

Déployer un service permettant de mettre en place une politique de l'encadrement.

### S'ouvrir à de nouvelles compétences

Renforcer l'attractivité des fonctions académiques : adapter la rémunération des cadres à leur degré de responsabilité pour mieux les valoriser.

Renforcer les mobilités interministérielles et entre les différentes fonctions publiques.

Diversifier les profils de recrutement.

# 17 – REPENSER L'OFFRE DE FORMATION DES PERSONNELS

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

L'académie de Versailles forme, chaque année, plus de 50 000 personnels afin de **développer leurs compétences, connaissances et pratiques pédagogiques**. Avec la feuille de route RH, l'académie souhaite renouveler les contenus de formation, mieux identifier les besoins de chacun et davantage valoriser les formations réalisées par les personnels. **Une école académique de la formation continue ouvrira ses portes en 2022.**

## --- UNE VRAIE DYNAMIQUE DE FORMATION

L'académie de Versailles est une académie de formation : avec 50 000 personnels formés par an, les enjeux sont particulièrement importants, tant en termes de connaissances, de compétences que de pratiques pédagogiques.

Si l'académie dispose déjà d'un savoir-faire conséquent et d'un bilan satisfaisant en la matière, il convient d'accélérer la transformation engagée en proposant une formation inspirée de la recherche scientifique pour l'ensemble des personnels en proposant une offre à forte valeur ajoutée, pleinement adaptée aux besoins et mieux valorisée.

**La formation initiale des enseignants a été rénovée**, plus professionnalisante et mettant davantage l'accent sur les fondamentaux et les thématiques transverses, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec l'Inspé et d'une articulation croissante entre formation initiale et continue.

**Des cycles de formation ont été élaborés pour les professeurs entrants du second degré** : cycle de formation des contractuels, cycle des néo-titulaires. Ces cycles articulent approches transversales et disciplinaires et diverses modalités de formation et d'accompagnement :

webinaire institutionnel d'accueil, mentorat/tutorat ; parcours de formation hybride avec mise à disposition de ressources ; pluri annualité pour les néo-titulaires ; pour les contractuels, formation articulant gestes professionnels et préparation aux concours.

**Les contenus ont également été renouvelés :**

- formation aux fondamentaux (plan maths et plan français),
- formation aux pratiques pédagogiques du numérique (30 % des personnels ont été formés en 2020-2021 aux usages pédagogiques du numériques).

**50 000**

personnels formés par an

**130 000**

Journées stagiaires par an

**2 ou 3**

jours de formation par personne formée, en moyenne

**L'académie développe aussi des formations adaptées aux besoins locaux des établissements**, visant à former en équipe et en collectif (1 300 formations à initiatives locales – FIL, pour plus de 17 000 personnes formées, avant la crise sanitaire).

Un plan académique de formation pensé pour tous les publics (cadres, IATSS, enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, personnels d'éducation) est publié pour l'année scolaire 2021-2022.

### --- LES AMBITIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE RH

**Renouveler le contenu des formations et en adapter les modalités :**

- Sur les fondamentaux disciplinaires et pédagogiques ;
- Aux pédagogies développant les compétences socio-comportementales ;
- Sur le numérique, la laïcité, les valeurs de la République, la prévention du harcèlement ;

**Mieux identifier les besoins de formation de chaque personnel et les conjuguer avec les priorités académiques :**

- Projet ISTIA qui permettra de simplifier la phase de recherche des formations via la proposition de parcours, des suggestions de formations, des fonctionnalités de recherche améliorées ;
- Utilisation de la formation comme outil managérial avec le développement des FIL.

**Davantage valoriser les formations réalisées :**

- Outil de valorisation et de traçabilité des compétences acquises, les Open Badges.

### Zoom sur l'école académique de la formation continue

La nouvelle école académique de la formation continue constituera une réelle plus-value du service formation :

- **un levier pour coordonner, mutualiser, innover, échanger,**
- **une gouvernance renforcée** : un directeur d'école, des instances visibles, décisionnelles et partenariales (conseil d'école, conseil scientifique, ...),
- **des moyens renforcés et globalisés,**
- **des lieux incarnés et adaptés aux enjeux** : Marly-le-Roi et un réseau multi-sites.

**Une ouverture de l'école en 2022** : un comité de pilotage académique de préfiguration ; une coordination des travaux par la DAFOR, une mobilisation des divers acteurs ; une consultation des partenaires et des représentants des personnels.



# 18 – DÉPLOYER UN SERVICE NUMÉRIQUE DE QUALITÉ ET PROTECTEUR

2017-2021

CE QUI A CHANGÉ

Le contexte sanitaire de ces deux dernières années a constitué une véritable opportunité pour passer un nouveau cap dans le numérique éducatif. Il s'est traduit par **un lien renforcé avec les collectivités et des financements de l'Etat** dans de nombreuses communes et sur les « Territoires numériques éducatifs » du Val-d'Oise.

**Un accompagnement fort des personnels à la mise en œuvre de l'enseignement hybride** a également été mis en place.

## --- UN TRAVAIL CONJOINT ETAT - COLLECTIVITES

L'objectif de l'académie est de faire du numérique une chance pour tous, de mieux apprendre et de mieux enseigner avec le numérique.

L'académie travaille en lien étroit avec les collectivités locales qui financent matériel, infrastructures et services. Un nouveau pallier a pu être passé depuis 2020 dans l'équipement des élèves, en réponse au contexte sanitaire. **Le plan France Relance a également permis, en 2021, à 250 communes de l'académie** (pour plus de 900 écoles) **de candidater à l'« appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » pour obtenir un financement de l'État** sur les équipements, les services et l'accompagnement.

## --- UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCE AU NUMERIQUE

Pour accompagner ces évolutions, l'académie développe la formation au et par le numérique ainsi que l'accompagnement des acteurs à toutes les échelles sur les thématiques du numérique éducatif. **Elle s'est appuyé, depuis la rentrée 2020, sur la dynamique du démonstrateur « Territoires numériques éducatifs » dans le Val-d'Oise.** Les bénéficiaires en termes de

ressources et de formation seront étendus à l'ensemble de l'académie. **La formation à la e-éducation (enseignement hybride), portée par l'académie bien avant le contexte sanitaire, a été renforcée** avec un accès à la plateforme académique Éléa dans tous les collèges et tous les lycées, et la formation de plusieurs milliers d'enseignants en 2020-2021.

Enfin, **l'académie renforce, dès la rentrée, son accompagnement des chefs d'établissements dans la protection des données**, tant d'un point de vue juridique que pratique.

**261 000**

ordinateurs et tablettes à disposition des écoles et établissements, en lien avec les collectivités locales

**4 000**

personnels formés à la e-éducation depuis le premier confinement

**55 000**

connexions mensuelles à la plateforme académique d'enseignement hybride

## --- DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

### Yvelines

La mission numérique du département assure une alimentation régulière de ressources sur sa plateforme collaborative, à destination des personnels: boîte à outils, tutoriels, continuité pédagogique, etc. De plus, un espace numérique de travail (ENT) spécifique au premier degré va être déployé dans plusieurs dizaines de communes du département.

*Le département déploie une brigade d'intervention numérique, en urgence, quand un enseignant a besoin d'une aide. L'objectif est de former rapidement à la prise en main de certains outils. Le dispositif est expérimenté dans le Mantois sur 20 écoles.*

### Hauts-de-Seine

Une organisation départementale structurante, autour de pôles numériques de proximité, a été mise en place. Chaque circonscription a un interlocuteur identifié pour impulser des pratiques transformées grâce au numérique, renforcer le lien entre les différents acteurs de l'école ou assurer une continuité pédagogique efficace. Des dispositifs d'actions massées et de formation numérique pourront être mis en place sur certains territoires pour répondre à des problématiques locales spécifiques.

*Au collège Evariste Gallois de Nanterre, la distribution de tablettes s'est accompagnée d'une formation des parents à l'usage de l'outil numérique. Dans chaque structure locale, un personnel a été formé pour accompagner et former les parents à l'utilisation de l'outil mais également aux différents logiciels (comme Klassroom) et un guide d'utilisation a été donné à chaque parent. Les parents ont la possibilité de se former dans les structures associatives, municipales et au collège. Les enseignants du réseau initient également les parents le mercredi après-midi.*

### Essonne

Le département de l'Essonne compte 16 référents numériques qui assistent les inspecteurs, les enseignants et les directeurs sur les enjeux numériques et la continuité pédagogique dans le 1er degré. En collège, les élèves de 6<sup>e</sup> de 43 établissements ont été équipés en ordinateurs par le Conseil départemental. Cette initiative doit être élargi aux élèves de 5<sup>e</sup>.

*À Évry-Courcouronnes, un « bus des parents » et le MediaPôle permettent aux parents d'être sensibilisés aux usages du numérique. Ils sont aussi formés et informés pour aider leurs enfants dans les démarches dématérialisées.*

### Val-d'Oise

Le département du Val-d'Oise bénéficie depuis septembre 2020 du programme «Territoire numérique éducatif». Quatre axes ont été investis simultanément : l'équipement des classes, des enseignants néotitulaires, des élèves en fracture numérique ; un plan de formation très large ; l'élaboration d'une offre de ressources numériques ; l'accompagnement des parents dans l'appropriation du matériel et des enjeux.

*Plus de 200 classes participent chaque année aux défis TICE portés par les conseillers pédagogiques numériques. L'objectif est de faire progresser les élèves au travers d'un projet transdisciplinaire, en développant l'utilisation, par les élèves, des outils numériques : <http://www.defitice95.ac-versailles.fr/> Les défis TICE concernent tous les niveaux de classes de l'école et tous les domaines d'apprentissage. Par exemple, droits et devoirs du citoyen, valeurs et symboles de la République, un monde de la diversité, les arts au fil du temps, etc.*

# LES CHIFFRES CLÉS

## DE L'ACADÉMIE



### LES ÉLÈVES

# 1 187 232

écoliers, collégiens et lycéens <sup>(1)</sup>

## 633 444

 élèves du premier degré

**Yvelines** : 161 570

↘ - 609 par rapport à 2020

**Essonne** : 153 583

↘ - 63 par rapport à 2020

**Hauts-de-Seine** : 160 449

↘ - 1776 par rapport à 2020

**Val-d'Oise** : 157 842

↗ + 891 par rapport à 2020

## 530 137

 élèves du second degré

**Yvelines** : 140 657

↗ + 1946 par rapport à 2020

**Essonne** : 128 416

↗ + 2664 par rapport à 2020

**Hauts-de-Seine** : 131 823

↗ + 1592 par rapport à 2020

**Val-d'Oise** : 129 241

↗ + 3218 par rapport à 2020

## 23 651

 étudiants au sein des lycées (CPGE et STS)

**Yvelines** : 6 862

↗ + 151 par rapport à 2020

**Essonne** : 5 380

↗ + 107 par rapport à 2020

**Hauts-de-Seine** : 6 874

↗ + 52 par rapport à 2020

**Val-d'Oise** : 4 535

↗ + 47 par rapport à 2020



### LES ÉTABLISSEMENTS

#### SCOLAIRES

# 4 090

## 3 280

 écoles

**Yvelines** : 1001

**Essonne** : 846

**Hauts-de-Seine** : 636

**Val-d'Oise** : 797

## 529

 collèges

**Yvelines** : 138

**Essonne** : 120

**Hauts-de-Seine** : 134

**Val-d'Oise** : 137

## 273

 lycées et **8** EREA\*

**Yvelines** : 71

**Essonne** : 62

**Hauts-de-Seine** : 83

**Val-d'Oise** : 65

\* Erea : établissement régional d'enseignement adapté



## LES PERSONNELS

# 102 027

dont **78 931** enseignants

## 36 133

 enseignants du premier degré

Yvelines : 9 075

Essonne : 8 738

Hauts-de-Seine : 9 025

Val-d'Oise : 9 295

## 42 798

 enseignants du second degré

Yvelines : 12 231

Essonne : 9 958

Hauts-de-Seine : 10 627

Val-d'Oise : 9 982

## 2 950

 stagiaires

Stagiaires  
premier degré : 1 600

Stagiaires  
second degré : 1 350

### Evolutions à la rentrée 2021

## + 350

 Emplois premier degré

Yvelines : + 96

Essonne : + 108

Hauts-de-Seine : + 23

Val-d'Oise : + 123

## +185,5

 Moyens second degré

Collèges : + 100

Lycées : + 85,5



## LES DIPLÔMES<sup>(4)</sup>

# 88,6%

Taux de réussite  
au **diplôme national  
du brevet** en 2021  
(France : 88,0%)

# 89,3 %

Taux de réussite  
au **CAP** en 2020  
(France : 89,8 %)

# 93,1%

Taux de réussite  
au **baccalauréat**  
en 2021  
(France : 93,8%)

# 81,5 %

Taux de réussite  
au **brevet de  
technicien  
supérieur** en 2020  
(France : 86,1 %)

[www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)  
#rentree2021

